

1622

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque

MEMOIRE D'ETUDE

La politique d'acquisition des services de documentation de la Fondation
Nationale des Sciences Politiques, pôle associé de la Bibliothèque
Nationale de France

Caroline LAFON

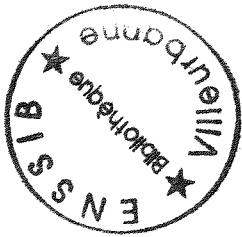
sous la direction de Monsieur GALLOUL, Enssib

1994

12

Ecole Nationale Supérieure
des Sciences de l'Information
et des Bibliothèques

Diplôme de conservateur de bibliothèque



MEMOIRE D'ETUDE

La politique d'acquisition des services de documentation de la Fondation
Nationale des Sciences Politiques, pôle associé de la Bibliothèque
Nationale de France

Caroline LAFON

sous la direction de Monsieur GALLOUL, Enssib
et de Monsieur HUSTACHE, directeur des services
de documentation de la FNSP

1994

1994

DCB

12

80f. - Annexes

La politique d'acquisition des services de
documentation de la Fondation Nationale des
Sciences Politiques, pôle associé de la BNF

Caroline Lafon

RESUME: Les services de documentation de la FNSP figurent parmi les huit premiers pôles associés de la BNF. La convention qui lie depuis peu les deux établissements, pose le principe de la mise en oeuvre d'une politique d'acquisition partagée.

Dans ce cadre là, une réflexion est engagée à la FNSP, concernant notamment l'achat de monographies étrangères: il s'agit de prendre en compte à la fois le fonds de science politique existant à la Fondation et celui de la BNF en cours de constitution.

DESCRIPTEURS: Bibliothèque spécialisée.

Développement collection. Acquisition. *- Fondation nationale des sciences politiques*
- BNF

ABSTRACT: The documentation department of the FNSP is listed among the first eight "pôles associés" of the BNF. The covenant which newly binds the two establishments works on the principle of the implementation of a policy of shared acquisition.

Within this framework a reflection is under way at the FNSP, notably dealing with the purchase of foreign monographs. It is a question of taking into account both the existing fund of the Foundation's library (appraisal of the collections) and the BNF's one which is being constituted.

DESCRIPTEURS: Special library. Développement collection. Acquisition.

Je remercie Monsieur GALLOUL pour l'intérêt qu'il a bien voulu accorder à cette étude.

Je tiens à remercier tout particulièrement Monsieur HUSTACHE de ses précieux conseils et de l'attention constante qu'il a portée à ce travail.

J'adresse également mes plus vifs remerciements aux personnes qui, à la BNF, ont accepté de répondre à toutes mes questions: Madame Simone BLANC, adjointe au chef de projet "pôles associés", et Mesdames Pascale ISSARTEL et Catherine LAGOUTE, acquéreurs en science politique.

Enfin, je souhaite témoigner ma gratitude à l'ensemble du personnel des services de documentation de la FNSP.

SOMMAIRE

Introduction	p.1
I- FONDEMENTS ET PRINCIPES D'UNE POLITIQUE D'ACQUISITION PARTAGEE AVEC LA BNF	p.7
A/ Naissance de l'idée et évolution de la notion de pôle associé	p.7
B/ Enoncé des principes de cette politique d'acquisition partagée avec la BNF	p.11
1°) La convention	p.11
2°) La constitution du fonds de science politique à la BNF	p.12
* le D2	p.12
* entretien avec les acquéreurs	p.14
a) les acquisitions à la BNF	p.14
b) la science politique à la BN	p.15
c) le fonds de science politique à la BNF	p.16
-les grands principes	p.16
-histoire de sa constitution	p.17
-relations avec la FNSP	p.18
-la charte documentaire	p.19
-composition du fonds	p.21
-les deux niveaux...plus un	p.22
-organisation du travail d'acquisition	p.24
-l'ouverture	p.25
C/ Les acquisitions étrangères à la FNSP	p.27
II- DES EVALUATIONS, PREALABLES A LA MISE EN OEUVRE DE CETTE POLITIQUE D'ACQUISITION PARTAGEE	p.30
A/ Méthodologie: types d'évaluations possibles	p.30
B/ Conduites des évaluations	p.31
1°) présentation des instruments bibliographiques	p.31

2°) établissement d'une grille permettant de repérer les aires géographiques les plus concernées	p.35
3°) énoncé des critères de sélection	p.36
4°) définition et délimitation théoriques des quatre thèmes	p.37
-politiques publiques et locales	p.37
-biographies et souvenirs	p.41
-communication politique	p.42

C/ Résultats et commentaires	p.44
------------------------------	------

1°) présentation des résultats de l'enquête sur les bibliographies nationales courantes	p.44
2°) présentation des résultats et commentaires sur l'évaluation de la liste d'acquisition de la bibliothèque de la FNSP pour 1992	p.63
3°) description succincte de ce que pourrait être une évaluation à partir des notes de lecture et des comptes rendus d'ouvrages parus dans les revues étrangères de science politique	p.73

Conclusion	p.76
------------	------

Notes	p.78
Annexes	p.80

Introduction

La création de l'Ecole Libre des Sciences politiques et de sa bibliothèque date de 1871.

En 1945, l'Institut d'Etudes Politiques succède à l'Ecole Libre des Sciences politiques. La bibliothèque avec, à l'époque, ses quelque 65000 ouvrages et 253 titres de périodiques entre dans le patrimoine de la Fondation Nationale des Sciences Politiques qui vient d'être créée.

Depuis 1950, les services de documentation de la FNSP regroupent sous une direction unique la bibliothèque et le centre de documentation contemporaine, créé en 1946 et chargé d'analyser des articles de périodiques, de constituer des dossiers de presse et d'alimenter la base de données ESOP.

L'informatisation de l'ensemble des services de documentation aura marqué les années 1989-1990.

Tout nouvel arrivant doit se familiariser avec la topographie et les usages du lieu: chaque salle a ses propres caractéristiques (heures d'ouverture, conditions d'accès, types de documents disponibles...) dans un périmètre compris entre le boulevard Raspail, le boulevard Saint-Germain et la rue des Saints-Pères.

La Fondation Nationale des Sciences Politiques, et ses services de documentation en particulier, doivent s'accommoder de cette dispersion à l'intérieur et autour des bâtiments de la rue Saint-Guillaume(1).

Ce type d'organisation a sans doute une influence sur les pratiques de fréquentation des locaux par les utilisateurs. Conscients du problème, les responsables de la bibliothèque tentent de rendre la carte documentaire de l'établissement plus lisible. A l'occasion de la rentrée universitaire des brochures d'information destinées à chaque catégorie de public - étudiants et enseignants de l'IEP, chercheurs de la FNSP et utilisateurs extérieurs- sont éditées. Nous avons d'ailleurs largement puisé

dans ces documents, sorte de mode d'emploi à usage du lecteur où l'information est d'une grande densité, pour cette rapide présentation des services de documentation.

Les étudiants peuvent consulter ou emprunter selon les cas- conditions de prêt variables en fonction du type de document et de l'année d'étude- les publications suivantes en accès libre:

-20000 livres et périodiques considérés comme "usuels", sélectionnés en fonction des enseignements donnés à l'IEP.

-12000 livres et périodiques spécialisés en science politique, science économique et sciences de l'information.

Créée en juillet 1963, la salle Jean Touchard est la salle spécialisée en science politique de la bibliothèque de l'IEP. Son fonds est composé de 6600 monographies et d'un peu moins d'une centaine de titres de périodiques, avec un accroissement annuel de 500 volumes en moyenne. Il s'adresse prioritairement aux chercheurs et étudiants de deuxième et troisième cycles; près de 1100 lecteurs fréquentent cette salle chaque année.

Dans l'ensemble des services de documentation l'utilisateur trouve en accès indirect 550000 livres français et étrangers, 6000 revues et journaux français et étrangers, 15500 dossiers de presse, 56000 microformes, stockés sur 20km de rayonnages en magasin. Environ 10000 titres nouveaux (monographies et publications en série confondues) sont proposés tous les ans.

En raison du manque de place, un certain nombre de livres et périodiques ont été transférés dans un dépôt annexe de l'Université Paris- Dauphine: leur communication est soumise à un délai d'attente spécifique.

Pour entreprendre des recherches bibliographiques, les utilisateurs de la salle des catalogues ont recours aux fichiers manuels qui regroupent les références des documents acquis avant 1990 et des articles de périodiques analysés depuis 1945. Sur le catalogue informatisé, ils trouvent les références

des documents entrés à la bibliothèque depuis 1990. La saisie rétrospective des documents actuellement présentés dans les salles en accès direct et des documents les plus empruntés est en cours. Une opération plus globale est à l'étude. Une imprimante reliée à un terminal permet de faire des copies d'écran.

Grâce au minitel en libre-service installé dans la salle des catalogues, les étudiants peuvent consulter les bases accessibles par le kiosque télématique. L'installation d'un poste de lecture pour la consultation de CD-ROM (la bibliothèque a depuis deux ans fait l'acquisition d'une quinzaine de titres) est annoncée pour la fin du mois de novembre, lorsque les problèmes de connection au réseau auront été résolus.

Pour satisfaire aux demandes des usagers, l'établissement offre d'autres services: prêt entre bibliothèques (4200 prêts en 1993), bibliographies d'actualité, cahier de suggestions...Par ailleurs bibliothécaires et documentalistes assurent toute la journée une permanence dans la salle des catalogues pour donner des renseignements bibliographiques.

Trois éléments ont semble-t-il marqué l'évolution du travail bibliothéconomique à la FNSP ces dernières années: le développement du libre-accès, l'informatisation et enfin le passage à l'indexation Rameau.

En 1989, c'est le logiciel DOBIS-LIBIS d'IBM qui avait été retenu pour gérer la base bibliographique de l'établissement; à ce jour plus de 120000 notices sont interrogeables en ligne: l'accès au catalogue est possible dans toutes les salles de lecture et sur l'ensemble des postes de travail.

On remarquera toutefois que l'informatisation n'a pas modifié certaines habitudes ou généré de nouveaux services.

D'une part le catalogage est fait "maison", et non par récupération de notices sur différents serveurs bibliographiques -OCLC, Sibil ou BN-Opale- ; à cela plusieurs raisons: cataloguer les ouvrages soi-même permet souvent de les mettre plus rapidement à la disposition des lecteurs (2); de plus la récupération de notices occasionnerait des coûts

supplémentaires; enfin un projet de signalement de notices d'ouvrages dans la base ESOP est à l'étude: si la bibliothèque récupère ses notices sur un serveur, elle se heurtera à des problèmes liés à la commercialisation des références contenues dans ESOP.

Il n'existe pas de service de recherche documentaire informatisée à la bibliothèque; la richesse documentaire du centre, notamment grâce à ses dossiers de presse, conduit à s'interroger sur les modalités d'installation éventuelle de cette offre de service; il semble en outre que la pression des usagers est inexistante dans ce domaine.

Enfin le système informatique ne permet pas d'établir des statistiques précises sur l'activité de l'établissement. Il faudrait programmer cette fonctionnalité, avec des indicateurs spécifiques qui permettraient à chaque service de faire ses propres statistiques.

Tous ces problèmes sont à l'étude; mais pour l'instant les responsables de la bibliothèque ne souhaitent pas multiplier les opérations visant à remanier ou repenser tel ou tel secteur d'activité; les "chantiers" en cours sont déjà nombreux.

Une centaine de personnes travaillent aujourd'hui dans les services de documentation de la FNSP, sous la direction de Monsieur Etienne Hustache.

Elles tentent de répondre d'abord aux attentes des étudiants de l'Institut d'Etudes Politiques en matière documentaire: ils étaient près de 4000 en 1993-1994, y compris les étudiants de troisième cycle et les élèves étrangers. Des salles leur sont réservées; ils peuvent y trouver la plupart des ouvrages recommandés par les enseignants dans les bibliographies distribuées en cours. Une carte nominative est automatiquement préparée à leur intention à partir du jour de l'inscription (il semble qu'environ 20% d'entre eux ne viennent jamais la retirer au cours de leur scolarité).

En début d'année une "initiation" est proposée aux nouveaux utilisateurs des services de documentation: pendant une heure et par petits groupes, ils visitent les différentes salles et

assistent à une démonstration sur DOBIS-LIBIS.

L'IEP compte également 1200 enseignants; plus de la moitié n'éprouvent pas le besoin de réclamer leur carte d'utilisateur auprès des services de documentation.

Le reste du public est composé d'utilisateurs extérieurs, acceptés sur présentation d'un justificatif de recherche. Au total environ 9000 personnes passent chaque année à la bibliothèque; la fréquentation est particulièrement élevée de décembre à avril.

L'établissement est CADIST (centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique) en science politique depuis 1981. Dans le cadre de cette mission, il doit chercher à se procurer tout document, français ou étranger intéressant la recherche (y compris la littérature grise qui, à l'exception des thèses, échappe à tout contrôle bibliographique); on se place ici dans une perspective d'exhaustivité. Le CADIST est essentiellement une bibliothèque de recours. Tous les ans, l'établissement reçoit une subvention spécifique de fonctionnement, afin de compléter ses collections et de veiller à leur conservation et à leur communication (les réponses aux demandes de prêt sont en principe traitées sous vingt-quatre heures). En contre partie le CADIST s'engage à établir le catalogue auteurs-titres de la totalité des collections appartenant à son domaine; il doit aussi participer au Catalogue Collectif National, diffuser la liste de ses nouvelles acquisitions et adresser un rapport annuel à la DBMIST.

En 1994, en raison notamment de la richesse de ses collections, la bibliothèque de la FNSP a été retenue pour faire partie des huit premiers pôles associés de la Bibliothèque nationale de France.

Des évaluations récentes -effectuées dans le cadre de la candidature au pôle associé- des collections de la FNSP par langues, ont donné les résultats suivants: pour les monographies 44% du fonds est en français, 44% en anglais, 5% en allemand, 4% en espagnol, 2% en russe et 1% en italien.

Pour les périodiques le fonds se compose ainsi: 84% en français ou anglais, 5% en allemand, 3,6% en espagnol, 3,3% en russe, 2,8% en italien, le reste dans d'autres langues (voir histogramme en annexe).

Une évaluation des acquisitions par pays d'origine fait également apparaître la forte prédominance des documents français et anglo-saxons dans les collections de la FNSP.

Ce constat a conduit les responsables de la bibliothèque à envisager une étude sur la production éditoriale de quatre pays européens: la Grande-Bretagne, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie. La BNF a par ailleurs incité son nouveau partenaire à réfléchir au développement de ses collections plus particulièrement sur quatre thèmes: les politiques publiques, les politiques locales, la communication politique et les biographies ou mémoires d'hommes politiques.

Notre étude, menée dans le cadre d'un stage à la bibliothèque de la FNSP, tentera d'apporter des éléments de réponses à ces questions. Mais avant d'en donner un compte rendu détaillé (ce sera l'objet de la deuxième partie du mémoire), il convient de s'attarder sur les fondements et les modalités pratiques de cette politique de partage des acquisitions .

C'est pourquoi d'une part il nous a paru intéressant de prendre contact avec les responsables des acquisitions en Science Politique à la BNF: elles nous ont expliqué selon quels critères elles travaillent à la constitution de ce fonds.

D'autre part, nous souhaitons décrire les grands principes qui jusqu'à ce jour régissent le processus d'acquisition à la FNSP dans le domaine des monographies étrangères, et le fonctionnement de ce service.

Mais replaçons d'abord cette collaboration dans le contexte qui l'a vue naître.

*un peu court comme annexe du plan
et de la méthodologie*

I- FONDEMENTS ET PRINCIPES D'UNE POLITIQUE D'ACQUISITIONS PARTAGEE AVEC LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE

A/ Naissance de l'idée et évolution de la notion de pôle associé

Au cours de l'été 1988, François Mitterand a apporté quelques précisions sur le projet de "création d'une très grande bibliothèque d'un type entièrement nouveau, adaptée aux connaissances d'aujourd'hui"⁽³⁾.

A la fin de cette même année, Patrice Cahart et Michel Melot dans un rapport remis au Premier Ministre insistent sur la nécessité d'établir un réseau entre la Bibliothèque de France et des partenaires régionaux⁽⁴⁾.

Il semble donc que l'idée de pôle associé fasse depuis l'origine partie des grands principes du dit projet, comme en témoigne ce bilan d'étape dressé en juin 1990 par Gérard Grunberg, à l'époque responsable du secteur bibliothéconomique à la Bibliothèque de France: " la BdF est une bibliothèque nationale et une bibliothèque pour la recherche; elle est accessible et ouverte, encyclopédique et multimédia. La BdF ne se conçoit pas en dehors du réseau (Catalogue Collectif National, pôles associés, consultation à distance par recours aux moyens les plus modernes de télécommunications)."

Peu à peu, le principe selon lequel cette collaboration se traduira, entre autres choses, par une politique d'acquisitions partagée fait son chemin.

L'impossibilité dans laquelle se trouve la Bibliothèque de France d'assumer l'exhaustivité documentaire dans toutes les disciplines et particulièrement dans les domaines nouveaux pour elle (sciences appliquées, sciences juridiques et économiques notamment), l'oblige à rechercher pour ses usagers le complément de la couverture documentaire dans d'autres bibliothèques spécialisées. A cet effet elle doit fixer avec un certain nombre de partenaires choisis par elles (à la suite d'un appel à candidatures) les règles d'un partage des acquisitions, discipline par discipline. La Bibliothèque de France se propose d'apporter un soutien financier - de l'ordre de 300 à 500000 francs par pôle associé et par an- pour aider au développement et à l'accessibilité des fonds spécialisés de ces partenaires.

A cette époque deux hypothèses se côtoient quant à la constitution des pôles associés: le principe de conventions passées entre la Bibliothèque de France et certains établissements spécialisés, et l'idée de bassins documentaires régionaux. Cette dernière traduit la volonté des défenseurs du projet de calmer le mécontentement de certains face à l'ampleur des dépenses engagées, une fois de plus, pour la construction d'un établissement parisien. On pourrait ainsi faire bénéficier l'ensemble du territoire des crédits BdF et rééquilibrer du même coup la carte documentaire française.

Dans le rapport publié en 1991 par l'Etablissement Public de la Bibliothèque de France, Georges Perrin, chef de projet pour les pôles associés depuis septembre 1990, appelait de ses vœux l'émergence de "propositions locales fortes" en la matière, visant à constituer "un ensemble documentaire cohérent réunissant plusieurs collections encyclopédiques et spécialisées".

Certains observateurs, au rang desquels le Conseil Supérieur des Bibliothèques, ont souligné les incertitudes suscitées par le projet initial "longtemps tiraillé entre des objectifs contradictoires: compléments de compétence thématique ou éléments d'aménagement du territoire documentaire français. La clarification est venue de la définition des

bibliothèques municipales à vocation régionale, qui doivent répondre au deuxième objectif cité"(5).

Dans son rapport pour l'année 1993, le CSB estime qu'un long travail d'ajustement reste cependant à accomplir, "d'une part pour préciser les charges respectives de la Bibliothèque de France et de chacun des pôles qui lui sera associé, pour déterminer l'importance de l'aide financière dont nous avons regretté la faiblesse globale -vingt millions de francs pour la mise initiale, les reconductions annuelles restant à définir- et enfin pour coordonner les fonctions des pôles associés avec celles des CADIST auxquels ils seront parfois superposés".

Simone Blanc, adjointe au chef de projet, confirme: "si la mise en place de cette politique a pris la forme d'un avis d'appel à candidature (environ 800 dossiers ont été envoyés en 1993 à des organismes documentaires: BM, BU, bibliothèques de recherche, centres de documentation et même BDP à titre informatif), beaucoup de bibliothèques ont candidaté isolément et notamment les CADIST -21 sur les 25 existants aujourd'hui-. Il faut bien dire que ce sont les partenaires idéaux. Mais du coup l'idée de départ, celle d'un rééquilibrage financier avec la province est un peu en porte à faux, car la plupart de ces bibliothèques sont à Paris. Cela correspond à la réalité documentaire française: les collections les plus importantes et les plus originales sont concentrées dans la région parisienne(...)

Pour ce qui est de la distinction entre CADIST et pôle associé il faut rappeler que le premier se situe dans une structure universitaire; les fonds CADIST sont avant tout destinés aux publics des BU. Les rapports BNF-pôles associés se placent dans un cadre autre."(6)

En effet, la politique de réseau de la Bibliothèque Nationale de France s'ordonne pour l'essentiel autour de deux axes parallèles et complémentaires: la préparation du Catalogue Collectif de France par le biais des rétroconversions et le partage de la politique documentaire par le recours aux futurs

"pôles associés". Pour conduire cette politique de réseau, de 1991 à 1996, l'EPBF a réservé 100 millions de francs dont l'utilisation se décompose globalement comme suit: 65 millions pour les rétroconversions, 15 millions pour les études préalables au montage du CCF, et 20 millions pour les pôles associés. Chaque partenaire retenu se verra attribuer une somme comprise entre 250000 (pour les candidats isolés) et 300000 francs (pour les groupements documentaires).

Georges Perrin établit une distinction entre trois types de pôles associés: "la bibliothèque très spécialisée dans un domaine, extrêmement riche, qui a elle seule est déjà la référence nationale, voire internationale dans ce domaine (...). Le deuxième type est celui du réseau déjà constitué autour d'une discipline et quasi-exhaustif (...). Et enfin, le dernier type, le plus délicat à mettre en oeuvre, mais peut-être le plus décentralisé, est celui des groupements documentaires régionaux. Il s'agit à partir d'un site géographique donné, d'une entente entre bibliothèques pour développer en association une discipline." (7)

Quatre-vingt dossiers sont parvenus à l'EPBF et ont été examinés par le comité de pilotage du projet en juillet 1993.

Il semble que le choix des premiers partenaires ait été repoussé jusqu'à la réorganisation des services consécutive à la fusion de l'EPBF et de la BN en janvier 1994. Depuis lors le secteur des "pôles associés" est intégré à la Direction du développement scientifique et des réseaux sous l'autorité de Marcelle Beaudiquez.

Un nouveau comité de pilotage a pu se réunir à partir de février et les huit premiers pôles associés ont alors été choisis, au rang desquels la FNSP (voir liste des partenaires pour 1994-1995-1996 en annexe).

B/ Enoncé des principes de cette politique
d'acquisitions partagée avec la BNF

1°) La convention

Le dossier relatif aux services de documentation de la FNSP figurait parmi ceux pour lesquels les négociations étaient sur le point d'aboutir, en raison d'une part de la qualité du partenariat -richesse des fonds du candidat pôle associé- et d'autre part de l'intérêt du partage documentaire pour la BNF dans le domaine des sciences politiques.

Outre leur inscription dans le réseau des CADIST, les services de documentation de la FNSP sont diffuseurs de données bibliographiques auprès des autres Instituts d'Etudes Politiques. Ils partagent d'ailleurs avec eux le dépouillement de revues, et ont en commun (avec d'autres organismes) un projet de base de données sur les relations internationales.

Depuis 1945, la FNSP a constitué 15500 dossiers de presse. Sous réserve de régler les problèmes de droit, il y aurait une possibilité d'utilisation de ces dossiers pour les lecteurs de la BNF. Enfin, la FNSP est producteur de la base de données ESOP (articles de périodiques).

C'est sur l'ensemble des éléments qui viennent d'être énumérés que le comité de pilotage a jugé de la valeur de cette candidature; d'autant que les sciences politiques ne faisaient pas l'objet d'une politique d'acquisition volontariste de la part de la BN. La BN possède un fonds très riche en Publications Officielles (P.O.) dont l'évaluation est en cours.

Si la convention qui lie désormais la BNF et la FNSP dans le cadre de la politique des pôles associés a bien été signée à la fin du premier semestre de l'année en cours, le versement des sommes allouées à ce titre a été retardé en raison des lenteurs de la procédure administrative.

Le préambule de la convention (voir copie en annexe) donne une définition de la notion de "pôle associé" et rappelle les conditions administratives et financières de coopération scientifique fixées par le décret n°94-3 du 3 janvier 1994 portant création de la Bibliothèque nationale de France. Les articles 1, 2, 3 et 4 de la dite convention détaillent son objet (les acquisitions à titre onéreux dans le domaine des sciences politiques, le signalement de ces collections et l'accès à ces collections) et énoncent les obligations respectives des co-contractants.

La convention financière pour 1994 donne dans ses articles 2 et 3 le montant de la subvention (250000F TTC) qui sera utilisé pour des acquisitions et des travaux de microfilmage (aide à la communication des documents) et précise les conditions de son versement (50% de la somme à la signature, 30% dès lors que les dépenses de la première tranche auront été justifiées, et le solde versé à hauteur de ce qui aura été dépensé et justifié).

D'après l'article 1 de la convention "avec l'aide de la BNF, le pôle associé de science politique renforce et développe ses collections dans ce domaine et en particulier dans les langues suivantes: espagnol, italien, allemand, anglais".

Il convient à présent de préciser sur quelles bases ont été constitués les fonds de science politique, en particulier concernant les monographies étrangères, à la BNF et à la FNSP.

2°) La constitution du fonds de science politique à la BNF

Dans un article paru en 1993 dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*, Valérie Tesnière, chef de projet "politique documentaire" à l'EPBF, rappelait que depuis toujours à la BN " les fonds de référence étrangers rigoureusement sélectionnés " ont été " les instruments

indispensables d'accompagnement de la recherche (...) L'EPBF ne renie pas cette tradition. C'est même un élément central de la politique documentaire de Tolbiac qui est affiché par la présence de fonds importants en libre accès à disposition immédiate des lecteurs (...) Cette conception permet de renouer avec un encyclopédisme qui a été la règle jusqu'à une période relativement récente, et qui ne laisse pas de côté des pans des connaissances (...) Cet encyclopédisme est en outre souhaitable compte tenu de l'évolution de la recherche contemporaine, où des nouvelles problématiques sont fréquemment issues des questionnements interdisciplinaires (...) Cet encyclopédisme enfin est praticable, puisqu'il s'agit d'une sélection de titres de référence qui regrouperont à portée de mains:

- les auxiliaires de la recherche (bibliographies, catalogues, encyclopédies, dictionnaires, atlas, annuaires...)
- les textes eux-mêmes
- une sélection des résultats de la recherche"(8)

Cette typologie des documents vaut pour l'ensemble des disciplines, mais leur mode d'organisation peut varier d'un département de la BNF à l'autre, en fonction notamment des ressources documentaires existant ailleurs.

Ainsi la première partie de la charte documentaire établie pour le D2 -comme pour chacun des quatre départements disciplinaires- décrit cet environnement documentaire: les collections de la BN qui seront intégrées au département de sciences économiques, juridiques et politiques se composent de publications officielles (françaises et étrangères) et de périodiques français; un suivi a été en outre assuré concernant certains champs de la science politique.

Pour Valérie Tesnière "les départements des sciences et techniques (D3), du droit, de l'économie et des sciences politiques (D2) n'ont pas la même ambition que les bibliothèques-centres de documentation très spécialisés dont la situation est satisfaisante (...) Ces départements proposent donc une mise en valeur des fonds existants déjà (XIX-XXème

siècles), pour lesquels des évaluations sont en cours, et un contexte encyclopédique riche qui fait actuellement défaut ailleurs."

Cela doit se traduire par une évolution au niveau de la politique d'acquisitions: "il y a nécessité accrue de coordonner et d'harmoniser davantage l'ensemble des entrées hors dépôt légal, pour éviter une sous-utilisation trop grande de certains fonds. L'existence d'un nouveau département de sciences économiques, juridiques, et politiques répond en partie à cette exigence."

La deuxième partie de la charte documentaire du D2 est consacrée aux collections. Il y est question d'orientation générale du fonds, de son organisation.

Le plan d'acquisition en science politique rassemble les principes qui ont prévalu lors de la constitution de ce fonds en particulier, et décrit à la fois les méthodes de travail des acquéreurs et ce que sera la discipline à Tolbiac.

Nous avons souhaité avoir un entretien avec Pascale ISSARTEL et Catherine LAGOUTE, chargées des acquisitions en Science Politique à la BNF : les propos recueillis le 27 septembre 1994 à Ivry-sur-Seine, et organisés en fonction des principaux thèmes abordés lors de cette rencontre, sont ici reproduits avec leur accord.

Ils apportent des précisions fort intéressantes concernant le processus de constitution du fonds de science politique à la Bibliothèque Nationale de France.

a) Les acquisitions à la Bibliothèque Nationale de France

"En fait l'organisation vient d'être complètement remaniée depuis le 15 septembre; ce qui est très différent de l'ancienne BN c'est qu'ici les acquisitions se font par disciplines et plus largement par départements. Les départements viennent d'être mis en place de manière définitive et concrète là, au 15 septembre donc, et peu à peu nous sommes intégrés au sein du

département D2, sciences politiques, juridiques, économiques (D1 sciences de l'homme et de la société, D3 sciences et techniques, D4 littérature et art).

C'est la grande nouveauté par rapport à la Bibliothèque Nationale où les acquisitions se faisaient par langues, mais le service tel qu'il fonctionnait n'existe plus, donc les acquéreurs de la BN, pour un certain nombre, nous ont rejoints depuis hier.

On a fonctionné par discipline et par département depuis l'origine du projet, depuis l'EPBF en fait, et nous sommes en moyenne deux acquéreurs par discipline, c'est selon les disciplines et selon l'importance du fonds bien sûr.

Le gros risque ici c'était de recréer une bibliothèque autonome par discipline; c'est vraiment l'écueil qui a voulu être évité.

Les tours sont trompeuses, ce ne sont pas des bibliothèques séparées: le D2 a besoin du D1, le D1 a besoin du D2, voire du D4..."

b) La science politique à la Bibliothèque Nationale

" La science politique n'était pas jusque là un domaine d'excellence de la BN ou du moins pas sous cette forme; bien sûr il y a beaucoup d'ouvrages d'histoire des idées politiques...ou d'histoire contemporaine. Ces ouvrages font partie des magasins. Dans les magasins, la classification Clément perdure mais certaines classes, certaines lettres qui nous concerneraient -de manière approximative puisque c'est une classification ancienne et qui ne correspond pas toujours- vont être amenées dans les magasins du D2; c'est très difficile de partager en fait parce que la science politique ça n'avait pas de réalité...il s'agit par exemple d'histoire du droit.

De façon générale, il y a un problème quant à la perception de la science politique en tant que discipline car on se rend compte qu'on a souvent tendance à l'assimiler à

l'histoire contemporaine. La différenciation entre vie politique et science politique doit être souvent expliquée. Il faut faire admettre l'approche scientifique de l'objet politique, et à côté de ça une opinion des citoyens sur la politique qui sont deux choses totalement différentes.

Par exemple il n'a pas été évident de faire comprendre qu'un bouquin d'une journaliste politique de la télévision sur tel homme politique nous intéresse en tant que matériau mais pas en tant que tel."

c) Le fonds de science politique à la BNF

Les grands principes

" On considère qu'on part de zéro (...) c'est un avantage parce qu'on constitue vraiment un fonds ex nihilo; c'est un inconvénient par rapport peut-être au public et aux demandes des lecteurs futurs parce que le gros apport de la Bibliothèque Nationale pour les chercheurs, par rapport à d'autres établissements c'est quand même la richesse des magasins.

Mais c'est le seul fonds de science politique de cette importance qui va être en libre accès en France, ce sera intéressant.

On reconstitue l'histoire de la science politique mais ce n'est pas notre point fort: on essaie plutôt de privilégier l'actualité de la discipline; il y a là déjà beaucoup à faire notamment concernant certaines thématiques, comme les politiques publiques par exemple.

D'autres disciplines de sciences sociales (la sociologie,...) n'ont pas fait le même choix, ce qui fait qu'il y a peut-être moins de chevauchement qu'on aurait pu le croire.

On travaille par sous-champs en ce qui nous concerne; d'autres disciplines travaillent par périodes, par auteurs... En science politique nous avons fonctionné par sous-champs thématiques, et aussi par langue parce que chaque acquéreur a quand même une langue de prédilection, l'italien pour Catherine

Lagoute, l'allemand pour Anne Faure, l'espagnol pour Pâscaïe Issartel, ce qui nous permet de couvrir la production de ces pays (l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne et l'Amérique latine) et bien sûr la production anglo-saxonne."

Histoire de sa constitution

"C'est Valérie Tesnière qui a mis en place la politique documentaire à la BNF; quand Anne Faure, première responsable de la politique d'acquisitions en science politique, est arrivée elle a commencé par rédiger un plan d'acquisition et à faire les premiers achats. C'était il y a trois ou quatre ans, il s'agissait encore d'une petite structure. Il y a dix-huit mois le renforcement des équipes a été manifeste dans toutes les disciplines: maintenant nous sommes autour d'une quarantaine. En fonction du volume d'acquisitions annuel et du volume à terme a été déterminé un nombre d'acquéreurs.

En science politique aujourd'hui nous sommes deux acquéreurs, nous étions trois jusqu'au début du mois, et nous passions pour une discipline bien pourvue; nous n'avons été recrutées que pour préparer le libre accès, parce que c'est tellement différent de la politique d'achat des magasins que pendant un temps les politiques étaient séparées.

Au moment de la mise sur pied de la politique d'acquisitions en science politique il y a eu beaucoup de contact avec les chercheurs au travers des comités d'experts ou des commissions d'acquisition. Nous n'avons pas forcément de traces écrites de ce type de réflexions préalables. Les chercheurs ont été consultés surtout au début du processus. C'est un projet qui a pu leur paraître loin de leurs préoccupations du moment; la coopération a existé, elle a été utile, maintenant elle est peut-être un peu plus ralentie parce qu'aussi nous sommes dans une structure qui se réorganise très souvent, que c'est difficile d'avoir des contacts suivis, et puis tout cela était lié à des décisions politiques dont nous n'avons pas la maîtrise (ce qui fait que par moment on bloquait certains contacts parce qu'on ne

pouvait pas apporter des réponses...)).

Il y a quand même eu un travail sur les listes de périodiques notamment, qui ont été soumises à des chercheurs , en collaboration avec des bibliothécaires de la FNSP bien sûr.

Mais aussi plus largement sur l'orientation des fonds: le parti pris de faire un fonds important de relations internationales en science politique c'est un choix qui a été formulé par des professeurs et que l'établissement a entériné.

On s'interroge quotidiennement sur notre discipline, sur des thématiques, sur des problèmes épistémologiques; les relations continuent mais c'est vrai que c'est difficile de les consulter fréquemment sur tel ou tel sujet. Par rapport au projet général, pas en science politique particulièrement, certains universitaires se sont surtout manifestés contre. C'est aussi un problème général par rapport à tout ce qui concerne l'aspect documentaire (désintérêt, ignorance de ce qui peut être fait, manque de temps , surcharge de travail, aspects politiques du projet...)).

Ce dont on s'aperçoit aussi lors de ces commissions d'acquisitions c'est que différentes conceptions de la discipline se croisent, parfois c'est déroutant mais c'est à nous de trouver un compromis et ça c'est intéressant."

Relations avec la FNSP

" Il n'y a pas eu une évaluation organisée du fonds de la FNSP. Mais nous avons rencontré les personnes qui y travaillent, qui ont une connaissance des fonds et qui nous ont donné une idée des grandes masses, des grandes orientations. On en a surtout tenu compte au moment de la mise en place des pôles associés.

Mais on s'en démarque, la nature des fonds n'est pas du tout la même. A la FNSP, la politique d'acquisition est très large et porte sur l'ensemble des sciences sociales alors que nous, nous cantonnons au noyau dur de la science politique. On ne va pas comparer des choses qui ne sont pas comparables.

Ce qui nous distingue aussi c'est le libre accès; ce qui est le plus proche de notre réalisation finalement c'est la salle Jean Touchard, même si le volume est complètement différent; nous consultons souvent la liste d'acquisitions de cette salle...à la limite le reste c'est une autre conception des acquisitions. Mais là encore c'est différent parce que dans la salle Jean Touchard il y a plus de publications françaises qu'il n'y en aura chez nous, toutes proportions gardées. Nous aurons pour notre part un fonds largement anglo-saxon.

Les relations avec la FNSP n'étaient pas formalisées; Anne Faure avait établi le contact dès l'origine. Il y a eu de nombreux échanges entre professionnels, des relations de travail.

La politique de pôles associés qui s'est mise en place cette année a concrétisé les choses. Le nouvel organigramme de la BNF qui date de la fusion de janvier 1994 fait que les pôles associés sont intégrés à la Direction du Développement scientifique et des Réseaux alors que nous dépendons de la Direction de l'Imprimé et de l'Audiovisuel. Nous sommes associés à ce projet un peu comme consultants parce que nous travaillons depuis longtemps avec la FNSP.

Votre étude n'aurait pas existé sans cette collaboration, c'est une convention qui démarre.

Nous avons déjà eu une réunion concernant le partage des acquisitions en présence de Simone Blanc. On a effectivement lancé des pistes en sachant que ça ne serait pas pour tout de suite, enfin pas pour l'année 1994, et que ce ne serait pas non plus la seule forme de coopération. Le problème relatif au fait qu'à l'ouverture la BNF va vraisemblablement envoyer de nouveaux lecteurs vers la FNSP qui doit songer à les accueillir, a notamment été abordé."

La charte documentaire

" Les problèmes de délimitation théorique des champs se sont posés dès le départ et continuent à se poser à la fois par rapport

à d'autres disciplines et au sein même de la science politique.

Nous avons une contrainte très forte c'est la classification Dewey: essayer de faire rentrer des problématiques contemporaines de la science politique dans le cadre de la Dewey c'est un casse-tête mais c'est notre cadre de travail, ce sera l'affichage sur les rayonnages donc on se base beaucoup là dessus. Quand Anne Faure a rédigé le plan d'acquisitions elle en a tenu compte: les sous-champs sont bien sûr définis par rapport à la discipline mais aussi par rapport à la classification. Ce sont de problématiques très théoriques qui doivent se résoudre de manière très prosaïque.

Sans s'embarquer dans des débats épistémologiques sans fin il faut veiller à ce que l'essentiel des thèmes soient couverts et apparaissent de manière claire dans le fonds.

Il y a le problème de la définition de la science politique en tant que discipline constituée, et de sa reconnaissance: elle a eu beaucoup de mal à s'affirmer par rapport au droit, à la sociologie, à l'histoire...

Les partis pris se font sur les sous-champs de la discipline et puis sur ce qu'on intègre ou pas dans la science politique. Les relations internationales par exemple c'est en science politique; il y a des contraintes au niveau du bâtiment, au niveau de la présentation et sur le plan bibliothéconomique qui font que les problèmes sont résolus d'une certaine manière et il va falloir justifier ces choix au moment de l'ouverture.

La charte documentaire est le fruit d'une réflexion menée sur quelques années d'expérience en matière d'acquisitions et c'est aussi le fondement même du travail au quotidien. Sa formalisation date de l'année dernière à la demande de Valérie Tesnière: elle a ressenti le besoin de regrouper les différents plans d'acquisitions pour avoir une sorte de document-mémoire du fonds, pour aussi le présenter à l'extérieur et finalement ça rend bien compte de notre travail.

C'est un document qui s'est constitué petit à petit et qui va être

complété. Il est nécessaire de s'y référer.

L'intérêt surtout de cette charte c'est qu'elle rassemble tous les textes de tous les départements d'acquisition donc c'est en les mettant en relation que c'est intéressant."

Composition du fonds

"En science politique c'est 34000 volumes à terme, 18500 pour le rez-de-jardin et 15500 pour le haut (...) L'objectif de l'ouverture c'est la moitié de ces chiffres là.

C'est un fonds à la fois généraliste (la BNF se veut encyclopédique) et spécialisé (en science politique et dans d'autres disciplines). Par rapport au fonds de la FNSP, et à cause du parti pris de libre accès, il est certain que nous sommes généralistes à l'extrême.

Nous achetons pour l'essentiel des monographies et des périodiques français et étrangers (il y a eu à ce niveau un gros travail de repérage). Certains types de documents ont été mis de côté comme les annuaires par exemple, parce qu'au sein du D2 il y aura aussi un SIDEJ, service d'information et de documentation économique et juridique; les recueils de données brutes, le JO se trouveront dans cet espace là mais il va y avoir là aussi un partage documentaire car tout n'est pas encore fixé.

Nous n'achetons pas les publications officielles car il y a un service qui s'occupe de ça à Richelieu et qui est intégré maintenant dans notre département. Soit au SIDEJ soit au niveau recherche il y aura un espace "sources" avec tous ces types de publications, cela intéressera les chercheurs, c'est aussi une particularité du fonds de science politique.

Pour ce qui est des thèses et des travaux universitaires les avis divergent: il y a des problèmes de critères de sélection des thèses; souvent par rapport au fonds généraliste qu'on essaie de constituer on peut se demander si ce type de travaux -comme la littérature grise en général- s'intègre vraiment.

Nous achetons en un seul exemplaire, mais de toute

façon on ne doublera pas à priori; on n'achètera pas la même chose pour les magasins et le libre accès mais à l'inverse on pourra acquérir un exemplaire pour chacun des deux niveaux.

Cela va évoluer parce que nous ne sommes pas encore dans une logique de fonctionnement mais de constitution du fonds; on peut présumer de la demande mais il faudra néanmoins toujours justifier les doublons (rendus parfois nécessaires par les contraintes du béton: éloignement des tours et organisation qui parie davantage sur la circulation des lecteurs que sur celle des documents)."

Les deux niveaux... plus un

"Il y a en fait trois politiques différentes d'acquisition: pour le haut, pour le bas et pour les magasins, sachant que le niveau haut n'aura pas accès au magasin, donc il doit être autosuffisant.

Il y aura deux approches qui sont formalisées par deux niveaux différents, imperméables d'ailleurs. Il y aura une circulation des lecteurs; il faudra une accréditation type BN actuelle pour le niveau rez-de-jardin et puis le haut c'est une bibliothèque publique de recherche.

Ce n'est pas facile d'établir cette distinction constamment, c'est le plus compliqué de notre travail quotidien. A chaque titre il faut se demander si on le sélectionne bien sûr, et surtout pour quel niveau. C'est une gymnastique intellectuelle qui n'est pas évidente.

Il y a une politique d'acquisition générale mais avec des nuances selon les niveaux. Pour le bas, en science politique, on doit nécessairement acheter la production anglo-saxonne, américaine surtout.

C'est vrai que nous aurons essentiellement un fonds anglo-saxon même si pour le niveau haut-de-jardin on essaie d'élargir un peu les acquisitions à d'autres productions nationales.

Toutes les problématiques sont présentes en haut comme en bas; en fait, ce qui différencie les deux niveaux c'est plutôt

l'approche, le traitement de ces problématiques. Pour les politiques publiques par exemple l'aspect théorique (évaluation,...) sera présenté en bas tandis qu'en haut le lecteur trouvera plutôt des ouvrages traitant des politiques sectorielles, des études de cas, des choses pratiques.

Et maintenant en plus il va y avoir le niveau magasins, mais il nous servira en quelque sorte de soupape parce que souvent on met de côté des ouvrages qui paraissent très bien mais trop pointus, qui n'auront pas leur place en libre accès mais qu'on regrette de ne pas acheter; on achète pas non plus les études très locales qui ont quand même une importance. En allemand, en espagnol et en italien on fait des acquisitions en quantité moindre; pour ces langues là on se limite à la production nationale qui traite du pays, donc les magasins nous permettront d'avoir une palette plus importante d'une production nationale.

On achète tout le fonds en français, nous ne tenons absolument pas compte de la chaîne du dépôt légal qui est essentiellement vouée à la conservation même si deux exemplaires sont destinés à la communication. A priori tout le dépôt légal va aller en magasin mais cela peut évoluer dans les mois qui viennent.

Actuellement si on prend en compte les deux niveaux, nous avons un peu moins de 300 titres arrêtés de périodiques.

En nombre de volumes achetés nous avons atteint environ 80% de l'objectif à l'ouverture, sachant que le haut de jardin est jusqu'à aujourd'hui, en termes d'achats effectués, moins bien pourvu que le niveau recherche.

La contrainte du chiffre nous tarade; nous avons des impératifs mensuels, parce qu'il faut constituer un fonds mais surtout remplir les rayonnages pour l'ouverture. L'objectif, immédiat en tout cas, est quantitatif. De l'extérieur ça peut sembler superficiel comme approche de la discipline, on a pu laisser des choses de côté, mais l'important pour nous c'est d'acheter; là encore il faut trouver un compromis pour acheter vite et bien. Il ne faut pas non plus se laisser déborder par

l'actualité de la discipline.

On prévoit pour la discipline un accroissement annuel d'environ 2500 volumes; nous sommes encore pour quelque temps dans une période assez active d'achats avant de prendre un rythme de croisière. C'est encore la phase de constitution du fonds et après l'ouverture il faudra songer à son actualisation.

Les documents devront être consultés sur place mais ils pourront sortir de la bibliothèque par la voie informatique. La nouveauté c'est qu'il y a une collection numérisée dans toutes les disciplines y compris en science politique et cette collection pourrait être accessible à distance.

En science politique ce sont des textes relatifs à l'histoire des idées politiques, à la pensée politique, des textes fondateurs qui ont été numérisés. C'est une autre politique documentaire par rapport à la nôtre même si elles sont complémentaires. L'important c'est de numériser des valeurs sûres, ce sont surtout des textes français alors que nous nous avons un fonds plus international. De toute façon, le PLAO c'est une toute autre utilisation du document."

Organisation du travail d'acquisition

" Une enveloppe globale liée aux crédits d'équipement (grands travaux) avait été déterminée au début du projet; le montant en était suffisamment élevé pour que nous n'ayons pas de contraintes budgétaires donc nous n'intégrons absolument pas ce paramètre dans nos choix; c'est une situation exceptionnelle et unique pour plein de raisons et pour celle là en particulier. L'enveloppe devant être épuisée en 1995, il y a des questions qui vont surgir jusqu'à l'ouverture -en 1996- pour les périodiques par exemple.

Les budgets à présent vont être pensés par département, chacun devra défendre son budget...

Toutes les deux nous nous occupons uniquement du choix des acquisitions, pas de la réception des ouvrages ni de leur traitement; bien sûr on a travaillé avec d'autres personnes sur

les problèmes de cotation notamment. Mais ce sont des sociétés de service qui s'occupent du catalogage (société Jouve) et de la réception (société Serintel); ce sont des sous-traitants. Mais selon les départements cela risque d'évoluer puisque les catalogueurs de l'ex-BN nous ont rejoints.

Pour faire les choix en matière d'acquisition nous avons croisé toutes sortes d'outils: les bibliographies nationales, les revues de science politique, tout un réseau de CD-ROM (Books in print, Whitaker, Alice,...) qui nous permettent d'avoir une vue sur la production éditoriale mondiale. On arrive à se constituer une liste de noms de chercheurs, de maisons d'édition spécialisées et de qualité. Et puis en ce moment on va en librairie pour obtenir des ouvrages concernant des zones pour lesquelles il est indispensable d'avoir un autre point de vue que celui des Etats-Unis, pour l'Amérique du Sud et l'Amérique latine notamment. Mais ça ne représente pas énormément de titres.

On fait aussi appel à l'antiquariat en matière d'achats rétrospectifs pour certains titres épuisés; et puis il y a toutes les revues professionnelles et critiques style Choice.

Pour se tenir au courant nous assistons aux colloques de l'Association française de Science Politique; même si on n'en ressort pas forcément avec une liste de bouquins à acheter, on a quand même les grandes tendances de la recherche et ça c'est important."

L'ouverture

" La prochaine échéance importante ça va être l'ouverture...On va sans doute réorienter nos achats en fonction des demandes, des remarques...dans la mesure du possible parce qu'il y a des choix sur lesquels on ne pourra pas revenir."

Ces propos appellent un certain nombre de commentaires.

D'une part, il est clair que les aléas du projet liés

au contexte politique, ou aux controverses à répétition sur l'architecture du bâtiment, sur les publics appelés à le fréquenter, ont marqué le déroulement du processus de constitution des fonds à la BNF (retards ou blocages tant au niveau de la concertation avec les chercheurs que sur le plan de l'organisation des services et des collections).

Par ailleurs il est difficile de concilier les principes bibliothéconomiques et les intérêts disciplinaires; c'est là un dilemme auquel se heurtent souvent les bibliothécaires.

La fragmentation d'un savoir (délimitation par rapport aux disciplines voisines, création de sous-champs,...) pour permettre le classement des documents pose problème; les acquéreurs ont tenté ici de s'accommoder de la rigidité et du caractère parfois inadapté de la classification Dewey.

La répartition des collections en fonction de deux, voire trois niveaux, ne semble pas non plus toujours aller de soi.

D'autre part, la question de la présence sur les rayonnages de certains types de documents reste en suspens; les thèses et travaux universitaires font l'objet de discussion, de même que la mise à disposition de manuels ou de collections encyclopédiques (Que-sais-je? notamment) pour les lecteurs du haut de jardin.

La surprise vient surtout du futur contenu des magasins; les acquéreurs souhaitent y voir figurer des documents dont le signalement correspond à la production que le pôle associé en science politique doit de son côté essayer de mieux couvrir:

- les ouvrages très spécialisés, de haut niveau
- les études locales

dans des langues comme l'allemand, l'espagnol et l'italien.

La réflexion est donc engagée concernant les modalités du partage des acquisitions; beaucoup de choses peuvent encore évoluer jusqu'à la date-butoir de l'ouverture.

C/ Les acquisitions étrangères à la FNSP

A la FNSP, en matière d'acquisitions étrangères comme d'acquisitions françaises, l'objectif est de couvrir le plus largement possible l'ensemble des sciences sociales (voir détail de la répartition du fonds en annexe) même s'il faut être encore plus exhaustif en science politique. On achète tout ce qui touche à l'actualité économique, politique et sociale surtout pour la période de l'après deuxième guerre mondiale.

En dehors du travail de sélection dans les outils bibliographiques traditionnels l'accent est mis sur la collaboration avec les enseignants de la maison (dépouillement des bibliographies des cours, augmentation du nombre d'exemplaires acquis pour les différentes salles, attention portée aux suggestions des utilisateurs...).

En 1993, la bibliothèque a reçu par achat 5973 livres étrangers (voir le détail en annexe). A la différence des ouvrages en langue française, il est rare qu'un livre étranger soit acheté en plusieurs exemplaires.

Pour les ouvrages étrangers toutes les personnes qui participent aux choix se sont réparties les tâches soit par catégories de documents (monographies, publications officielles...) soit par langues (anglais, italien, allemand, espagnol, russe...).

Pour l'aide à l'achat d'ouvrages anglais et américains, Marie-Claude Accarion, responsable de l'ensemble des acquisitions étrangères, a longtemps utilisé le *British Books News* qui a cessé de paraître en 1993; il s'agissait d'une publication mensuelle du British Council qui proposait une sélection d'ouvrages avec indication du niveau et résumé.

Aujourd'hui le numéro hebdomadaire de la *British National Bibliography* est systématiquement dépouillé par l'ensemble du service. Les références y sont présentées selon le plan de la classification Dewey. On peut aussi se reporter à l'index

mensuel, et aux index cumulatifs trimestriels ou annuels pour des achats rétrospectifs ponctuels.

Pour les ouvrages américains la revue mensuelle *Choice* est également consultée. A cela s'ajoute le dépouillement de publications périodiques comme l'*American Political Science Review* (avec des annonces d'éditeurs très récentes et une partie bibliographique), *Foreign Affairs*, *Annals of the American Academy of political and social Science*, *International Affairs* (pour les ouvrages anglais), ou encore le *Time Literary Supplement* et la *New-York review of books*.

Pour les ouvrages allemands, S.Pross travaille avec la série hebdomadaire de la *Deutsche Nationalbibliographie* qui signale les publications à paraître (Reihe N: *Vorankündigungen Monographien und Periodika*). Elle dépouille également -en collaboration avec Alfred Grosser- plusieurs périodiques: *Das Parlament*, *Die Zeit* et *Der Spiegel*, ainsi que le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* et le *Suddeutsche Zeitung*.

Pour les acquisitions italiennes deux fournisseurs (Casalini Libri et Licosa) proposent des fiches descriptives des ouvrages. De même la production en langue espagnole est achetée à partir de listes établies par des libraires. Enfin les ouvrages francophones (Canada, Belgique, Suisse) sont choisis dans *Livres Hebdo* ou grâce à des catalogues d'éditeurs.

L'ensemble de ces choix est également orienté ou complété par les suggestions des usagers des services de documentation.

Jusqu'à une date récente la bibliothèque achetait en allemand, en espagnol et en italien uniquement les monographies relatives à ces pays là; aujourd'hui elle tente de couvrir plus largement ces productions nationales

On achète généralement un exemplaire de chaque ouvrage -parfois deux pour en mettre un en accès libre en salle de Science Politique et un autre en magasin- plutôt sous sa forme brochée; c'est moins cher mais aussi moins solide.

Les commandes sont adressées à un ou plusieurs fournisseurs dans chaque pays, environ deux fois par semaine.

Les ouvrages qui feront l'objet de comptes-rendus dans la Revue

Française de Science Politique sont directement demandés à l'éditeur.

Certaines de ces commandes sont imputées au budget CADIST, d'autres depuis quelques semaines au budget "pôle associé".

Le montant des dépenses pour l'achat de monographies étrangères s'élevait en 1993 à environ 1M155 francs pour un budget d'acquisition global (ouvrages français et étrangers) égal à 1M900. Les crédits ont augmenté de manière significative au début des années quatre-vingt. La subvention versée à la FNSP en tant que CADIST de science politique était de 550.000 francs en 1993 ; 357.261 francs ont été utilisés pour l'achat de livres - thèses inclues- français (51.550 francs) et étrangers (305.711 francs). Au cours de cette même année la bibliothèque - établissement support- a dépensé 475.655 francs sur ses crédits propres pour l'acquisition d'ouvrages français (301.315 francs) et étrangers (174.340 francs).

Le prix moyen unitaire d'un ouvrage étranger est de 186 francs; une monographie étrangère destinée au CADIST coûte en général un peu plus cher: 230 francs.

II- DES EVALUATIONS, PREALABLES A LA MISE EN OEUVRE DE CETTE POLITIQUE D'ACQUISITIONS PARTAGEE

Dans le cadre de la politique des pôles associés, et en liaison avec la BNF, les responsables de la bibliothèque de la FNSP ont entamé une réflexion sur l'acquisition des monographies étrangères. A cet effet quatre thèmes -suggérés par les acquéreurs en science politique de la Bibliothèque nationale de France- ont été retenus, définis et repérés dans différentes sources bibliographiques. La réalisation de cette étude répond à plusieurs objectifs; il s'agit d'abord d'effectuer un recensement et un comptage pour évaluer la production nationale et annuelle de quatre pays d'Europe (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie) dans les domaines suivants: communication politique, biographies d'hommes politiques, politiques publiques et politiques locales.

Il s'agit aussi d'apporter des éléments de réflexion concernant un éventuel réajustement de la politique d'acquisition de monographies étrangères à la FNSP, en fonction de la production éditoriale par ensembles géographiques, par langues et par thèmes.

A- Méthodologie: types d'évaluation possibles

Il nous a semblé intéressant d'utiliser différents outils bibliographiques pour, dans un premier temps, se faire une idée de la production nationale dans les quatre domaines déjà cités, d'où une évaluation thématique et "géographique" dans les bibliographies nationales courantes italienne, britannique, allemande et espagnole. Ceci a occupé la majeure partie de notre temps, c'est pourquoi nous allons en donner un compte rendu détaillé; à partir de la constitution d'une liste de mots-clés nous avons tenté de mieux cerner quantitativement et

qualitativement les productions éditoriales et de baliser en quelque sorte le terrain pour les choix à venir en matière d'acquisition (critères, remarques...).

Selon un procédé de comptage similaire nous avons évalué dans un deuxième temps une partie du fonds existant à la FNSP, à partir de la liste des acquisitions pour l'année 1992. Il serait alors possible de comparer ce qui a été produit cette année là par rapport à ce que la bibliothèque a acheté durant cette période.

Enfin, il nous avait paru indispensable d'évaluer de la même manière la production éditoriale qui a fait l'objet d'un recensement sélectif (comptes rendus, notes de lecture...) dans la Revue Française de Science Politique et ses équivalents anglais, espagnol, allemand et italien, toujours concernant les quatre thèmes retenus. Il s'agissait ici de savoir par vérification des références dans la base gérée par le logiciel DOBIS-LIBIS si la bibliothèque a acquis ces ouvrages, si elle les a laissés passer faute d'un dépouillement systématique ou si la brièveté de la description dans les bibliographies courantes n'a pas suffi pour que les acquéreurs se décident à passer commande; ici, dans les notes de lecture et comptes-rendus, les ouvrages sont résumés et analysés.

Nous n'avons pas pu matériellement procéder à une évaluation chiffrée; aussi nos remarques se limiteront à une réflexion sur l'organisation propre à chaque revue et à l'utilisation par tout acquéreur de cette mine de références.

B- Conduites des évaluations

1°) présentation des instruments bibliographiques

Il nous paraît utile d'expliquer en détail les conditions de réalisation de cette étude; ainsi on pourra déjà avoir une idée des problèmes auxquels nous nous sommes heurtés.

Les bibliographies nationales courantes permettent

véritablement de prendre la mesure de la production éditoriale annuelle d'un pays. C'est donc ce type de sources qui a été retenu ici, aux dépens des bibliographies commerciales, répertoires de livres en vente ou catalogues d'éditeurs dont le dépouillement semblait plus mal aisé: ils présentent en effet uniquement les livres disponibles, la production éditoriale sur plusieurs années, et par ailleurs ne comportent pas toujours un volume avec entrée au sujet -c'est le cas en italien et en espagnol-.

La British National Bibliography (BNB) recense certains documents, essentiellement des monographies, reçus en dépôt légal par la British Library; en sont exclus les cartes, les partitions musicales, les périodiques (à l'exception du premier numéro d'un nouveau périodique ou d'un périodique qui vient de changer de titre), et certaines publications des Chambres et des ministères.

On y trouve beaucoup de publications américaines; les éditeurs souvent implantés des deux côtés de l'Atlantique sortent leurs productions simultanément aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

Le cumulatif annuel de la BNB se compose depuis 1976 de deux volumes qui regroupent trois sections:

- le "subject catalogue" dans lequel les ouvrages sont présentés selon les règles de la 20ème édition de la classification Dewey et sous la forme de notices signalétiques.

- les index des noms d'auteurs et de titres d'ouvrages

- l'index des sujets

Nous avons essentiellement travaillé avec le catalogue sujet en passant en revue toutes les notices contenues dans les classes 070, 300, 920 et 940 à 949.

Il est bon de préciser que le cumulatif annuel, à la différence des numéros hebdomadaires de la BNB ou de ses index mensuels et trimestriels ne comporte pas de titres à paraître (signalés par la mention CIP c'est à dire Cataloguing-in-publication programme).

Tout risque de double comptage ou d'erreur quant à la production réellement parue est, de ce fait, écarté.

Nous avons travaillé sur les volumes de l'année 1992 afin de pouvoir analyser la production éditoriale d'autres pays européens à peu près à la même époque.

Les six derniers mois de la Deutsche Nationalbibliographie pour l'année 1993 n'étant pas encore parus, nous avons dépouillé les huit volumes de 1992 concernant les monographies (Reihe D). Le maniement de cette bibliographie est assez difficile en raison du nombre important de volumes (parution semestrielle de la liste alphabétique des mots matières et des mots-clés, soit quatre tomes de couleur rouge par an, qui doivent faciliter la consultation de quatre tomes bleus qui eux regroupent les notices signalétiques des ouvrages parus dans l'année) mais surtout parce que mots-clés, mots-matières et notices sont classés dans 36 groupes systématiques. Aucun rapprochement n'est possible entre ce type de classification et la Dewey ou encore la CDU.

Nous avons d'abord repéré les mots-clés correspondant à nos thèmes de recherche dans le "systematische übersicht im register vorkommander schlagwörter", puis tenter d'élargir ou au contraire d'affiner notre sélection en vérifiant l'appartenance et l'arborescence de ces mots-clés dans le "schlagwort und stichwortregister". Ce travail accompli, il fallait ensuite se reporter aux notices complètes contenues dans les tomes bleus déjà signalés (Alphabet-Titel Verzeichnis): elles y sont classées par ordre alphabétique et réparties -pour les thèmes qui nous intéressent- dans les classes 2 (media), 6 (culture, éducation, science), 7 (droit), 8 (politique), 9 (société), 10 (économie), 32 (environnement, agriculture).

La DNB recense les ouvrages publiés en Allemagne mais aussi les ouvrages d'expression allemande parus à l'étranger.

Par ailleurs, plusieurs mots-matières (9) ont été attribués aux publications lors de leur indexation: la même notice est donc reproduite dans différentes classes, d'où le risque d'un double voire triple recensement. Il n'était pas matériellement

possible d'évaluer avec précision ce taux de doublons. Nous avons essayé d'être vigilant dans notre décompte mais il conviendra de garder à l'esprit cet élément pour nuancer nos résultats et commentaires en la matière.

Les noms de personnes auxquelles un ouvrage est consacré sont regroupés à la fin de la classe qui correspond à leur domaine d'activité professionnelle ou à leur qualité. Ceci a notamment facilité nos recherches sur le thème "biographies, souvenirs d'hommes politiques".

La Bibliografia española présente les publications entrées par dépôt légal à la Bibliothèque nationale. Elle se compose de deux sections; la première est systématique, les notices y sont réparties par grands groupes de la Classification Décimale Universelle, dérivée de la Dewey. La seconde regroupe les index auteurs, titres et matières.

Là aussi les ouvrages ont parfois été indexés dans plusieurs classes. La notice signalétique précise souvent la nature du document, notamment lorsqu'il s'agit de manuels ou de thèses. C'est sans doute la seule bibliographie parmi les quatre retenues qui permet assez aisément de distinguer dans toute la production nationale, les publications officielles, les travaux d'origine universitaire et les publications d'éditeurs commerciaux.

A défaut d'années plus récentes, et en particulier de l'année 1992, nous avons dépouillé la BE publiée par le Ministère de la Culture en 1990.

la liste
du
dépouillé
à l'EPSA

La Bibliographia Nazionale Italiana qui couvre la production éditoriale de l'année 1991 n'a été publiée qu'en septembre 1993. C'est à ce volume que nous ferons référence puisqu'aucun n'est paru depuis. Cette bibliographie est organisée selon le plan de la classification Dewey: nous avons particulièrement dépouillé les classes 070, 300, 920 et 940 à 949.

L'ensemble de ce travail a été accompli sur la version

papier des bibliographies nationales courantes alors qu'il en existe une version CD-ROM (couvertures actuelle et rétrospective de productions nationales jusqu'en 1950 pour la BNB, jusqu'en 1976 pour la BE et jusqu'en 1986 pour la DNB). Il aurait fallu dans ce cas opérer un tri supplémentaire en ne retenant que les monographies publiées en 1992. Mais nous n'avons pas l'équivalent pour la bibliographie italienne. Nous avons donc consulté les quatre versions papier à la Bibliothèque Nationale (salle des catalogues) et parfois à la Bibliothèque Publique d'Information (10).

2°) Etablissement d'une grille permettant de repérer les aires géographiques les plus concernées.

Les opérations de décompte se sont déroulées par grands thèmes et sous-champs dans chaque bibliographie nationale; ces informations ont été croisées avec deux autres types de données: le lieu de publication du document, et le pays ou l'aire géographique dont il est question dans ce document. La distinction publication nationale- publication "étrangère" a donc été introduite; elle ne s'est pas révélée déterminante puisque nous avons décidé de ne comptabiliser à ce titre que les publications des autres pays européens, de la Communauté européenne ou d'organisations dont au moins un état d'Europe est membre, et qui sont effectivement recensées dans la BNB: les seules publications non nationales relevées sont donc celles des instances européennes, du Commonwealth ou des Nations-Unies, et elles figurent en très petit nombre (six au total).

Le découpage géographique de l'Europe, objet de notre étude, reprend pour cette grille la classification régionale (politico-géographique) en vigueur à la bibliothèque de la FNSP (11): Europe du Nord, Europe occidentale (avec une attention particulière portée à la France et à la Grande-Bretagne), Europe centrale (distinction à ce niveau entre l'Allemagne et les autres pays), Europe méridionale (mise en évidence de la production qui concerne l'Italie et l'Espagne), Europe de l'Est

et Europe du Sud-Est.

Nous avons été amenés à ajouter lors des comptages une rubrique "Europe communautaire" pour tous les ouvrages qui traitent de l'Europe politique et économique (l'Europe des 12) en général, et ils sont nombreux.

Les ouvrages relatifs aux relations d'un pays européen avec la Communauté ont été comptabilisés dans la production concernant ce pays lorsqu'ils abordaient un thème précis (souvent une question d'ordre économique d'ailleurs).

Parfois il n'a pas été possible de déterminer avec certitude l'aire géographique ou le pays en question; une colonne supplémentaire a été créée pour regrouper ce type d'ouvrages. Il ne s'agit pas d'ouvrages théoriques -ceux-ci ayant été comptabilisés à part- mais le titre ou l'indexation ne donnent aucune indication quant à la zone d'étude.

3°) Enoncé des critères de sélection

Au départ il avait été convenu que certains types de documents étaient à exclure de part leur nature même: les périodiques d'abord parce que la BNF, nous l'avons vu plus haut, fait porter son effort en particulier sur ce type de publications; les traductions ensuite.

Ne seront donc prises en compte que les monographies britanniques, allemandes, italiennes et espagnoles répertoriées dans les bibliographies nationales de ces quatre pays. Ceci répond au souci des responsables d'acquisitions tant à la BNF qu'à la FNSP de couvrir le plus fidèlement possible la production éditoriale européenne dans ces quatre langues là. Nous avons vu que la bibliothèque de la FNSP possède un fonds important en français; la BNF bénéficie en la matière de l'apport du dépôt légal, même si dans un premier temps il semble que le fonds français présenté en libre accès se compose d'acquisitions à titre onéreux.

Nous avons l'intention de recenser de manière isolée les numéros spéciaux de revues qui sont parfois considérés comme des

monographies mais leur nombre s'est avéré infime.

Conformément aux principes posés dès le départ les premiers numéros de publications périodiques n'ont pas été comptabilisés, pas plus que les annuaires d'ailleurs.

Plus généralement tous les documents présentant des données brutes sans commentaire ni analyse -ce type de documents figurera dans les fonds en libre accès de la BNF, aux deux niveaux- ont été mis de côté. Nous nous sommes intéressées avant tout aux "études sur...", à tout document qui semblait développer une problématique, présenter une argumentation. Là encore le caractère succinct des notices singalétiques a pu nous induire en erreur.

4°) Définition et délimitation théoriques des quatre thèmes

Les ouvrages consultés lors de cette phase préparatoire, et rassemblés dans une liste d'orientations bibliographiques (voir en annexe) ont été d'une aide précieuse.

Pour chacun des quatre thèmes nous avons recensé à part les ouvrages théoriques, quand il était possible de les identifier comme tels bien sûr: ils ne concernent pas un pays en particulier mais traitent du sujet de façon générale (liste des mots-clés retenus: mise sur agenda, initiative, formulation de solutions, élaboration, décision, mise en oeuvre, implémentation, évaluation).

a) Ce sont sans doute les thèmes de "politiques publiques" et de "politiques locales" qui ont été les plus difficiles à maîtriser, si tant est que nous y soyons parvenus...

Il a fallu prendre en compte un certain nombre d'éléments: d'une part, une politique publique émane d'autorités étatiques ou locales, parfois elle est le fruit d'une collaboration des deux; en raison du peu d'informations contenues dans les descriptions

signalétiques, il est souvent difficile de savoir si la politique décrite dans l'ouvrage a été décidée au niveau local ou s'il s'agit de l'application de dispositions nationales. D'où la nécessité d'avoir toujours à l'esprit l'organisation politique propre à chacun des quatre pays: la nature du régime, la répartition des pouvoirs et le fonctionnement du système politique, les rapports centre-périphérie; ces données diffèrent d'un état à l'autre, parce qu'elles résultent d'une histoire et d'une évolution particulières.

Le terme de "région" par exemple ne recouvre pas la même entité territoriale et politique dans les pays étudiés; nous l'avons utilisé comme un terme générique.

Il a été nécessaire dans un premier temps de se détacher de l'acception française de certains termes et de raisonner avec du vocabulaire et des concepts propres à chaque langue, afin d'établir une liste de mots-clés qui reflète le système politique national. L'emploi du terme "politique culturelle" peut paraître incongru s'agissant de la Grande-Bretagne, et de l'Italie par exemple. De la même façon sous le vocable "politique de la santé" on a pu englober des ouvrages anglais qui ne correspondent pas tout à fait à ceux qui auraient été retenus dans une sélection de publications françaises.

Mais l'organisation de chaque système politique étant différente nous avons dû trouver une solution pour homogénéiser un tant soit peu les critères de sélection -et ne pas trop rentrer dans les particularismes-: ce sont les expressions françaises qui ont été retenues lors de l'établissement de la liste des mots-clés; si le terme employé nous est familier, son contenu recouvre une réalité nationale autre.

Pour les politiques publiques, le comptage a été réalisé à partir d'un découpage sectoriel: politiques agricole, de l'environnement, économique, de l'emploi, industrielle, de l'énergie, budgétaire, fiscale, monétaire, commerciale, extérieure, de défense, sociale, du logement, de l'immigration, de l'éducation et enfin de la culture (au total quinze secteurs en moyenne; des regroupements ont été opérés par exemple dans le

domaine de la politique sociale: ce secteur regroupe les ouvrages traitant de la politique de la famille, de la santé publique et de la sécurité sociale).

Pour les politiques locales ce type de distinction par sous-champs est repris mais à l'intérieur de deux niveaux: l'échelon régional (land, région, communauté autonome, province) et l'échelon local (c'est à dire généralement communal -ville, bourg, communauté- ou au niveau du district ou du comté).

Le cas de la Grande-Bretagne est tout à fait particulier: le terme de "local government" -par opposition à tout ce qui est national- ne permet pas la répartition dans l'une ou l'autre de ces catégories (échelons régional ou communal); aussi l'expression a-t-elle été conservée en tant que telle.

Dans une troisième catégorie nous avons essayé de regrouper les ouvrages analysant les rapports entre les différents échelons, mais toujours en raison du caractère succinct des notices, les données recueillies doivent être interprétées avec prudence. Rappelons qu'il peut dans certains cas s'agir de l'application d'une politique publique nationale au plan local: il n'a pas toujours été possible d'en avoir confirmation.

Nous avons délibérément privilégié le terme de "politique publique" en tant que politique des autorités nationales ou locales: la sélection s'est opérée de manière systématique lorsque le titre ou l'indexation de l'ouvrage y faisait clairement référence ("policy of government" dans la BNB par exemple). Mais on risquait alors de laisser de côté un certain nombres de monographies qui même si elles n'en font pas explicitement mention traitent de politiques publiques.

Aussi avons nous décidé de sélectionner toutes celles dont le contenu répond, selon nous, à la définition donnée par Jean-Claude Thoenig dans la présentation du volume 4 du Traité de Science Politique consacré aux politiques publiques: "les politiques publiques sont des programmes d'action des autorités publiques en tant qu'ils forment un ensemble de processus et d'interaction concourant à la prise en charge et à la solution

d'un certain nombre de problèmes placés sur l'agenda des autorités." La politique publique est en effet tout ce que les gouvernements décident de faire ou de ne pas faire.

Politique est donc synonyme d'action, de programme et nous avons retenu les notices dont le titre ou les descripteurs comportaient les termes de "planification", "programmation", "réforme", "évolution", "développement", "propositions", "projets" ou "modernisation". Nous ne citons là que les plus fréquemment rencontrés.

Nous avons de la même manière écarté les ouvrages qui dressaient en quelque sorte un état des lieux, qui semblaient décrire une "situation" et non pas rendre compte d'une action, et dont la teneur essentiellement sociologique nous paraissait évidente (monographies fréquemment indexées sous le vocable "aspects sociaux", ou encore "situation économique").

Il semble que le même choix ait été opéré par les acquéreurs en science politique de la BNF.

Nous n'avons pas retenu à ce titre les ouvrages qui traitent des conséquences d'une politique, mais en fin de compte une monographie sur le débat suscité par une décision des autorités publiques ne peut être écartée (nous avons par exemple dénombré beaucoup d'ouvrages sur la poll tax en 1992 dans la BNB).

Toujours pour définir précisément nos domaines d'étude et pour établir des frontières par rapport aux disciplines voisines de la science politique, les livres décrivant l'organisation des instances publiques et des principes qui les régissent (codes, statuts, réglementations,...) ont été mis de côté car selon nous ils s'apparentent davantage au domaine de la science administrative ou à celui du droit constitutionnel qu'à la science politique (nous nous écartons ici des principes formulés sur cette question par les acquéreurs en science politique de la BNF).

Enfin nous avons choisi de ne pas tenir compte des ouvrages qui retraçaient l'évolution dans le temps d'une politique, à l'exception toutefois de ceux ayant trait à la période contemporaine -1870 à nos jours-.

Au fil du dépouillement des bibliographies, d'autres problèmes sont apparus. Pour le sous-champs "politique extérieure" notamment, il est difficile de distinguer ce qui relève des relations internationales de ce qui se rapporte plus particulièrement à la politique étrangère d'un état; car la politique extérieure est une politique publique même si "elle est soumise à un certain nombre de contraintes qui lui confèrent sa spécificité" (...) "la politique étrangère serait un concept vide de sens si son contenu était déterminé à l'avance par ce poids des facteurs exogènes. Ceux-ci tracent les limites, plus ou moins larges selon les cas, à l'intérieur desquelles des choix demeurent possibles. Les choix incombent aux autorités publiques qui ont la responsabilité de définir à tout moment et en toutes circonstances la position de leur pays face aux prétentions et aux manoeuvres des autres pays." (12)

La politique de défense , comme les politiques extérieure ou commerciale et économique, engagent plusieurs états. Il s'agit de relations bilatérales, multilatérales, en tout cas internationales. Nous avons choisi de sélectionner dans ce cadre là les ouvrages qui concernent au moins un pays européen et à fortiori l'Europe communautaire ou l'Europe au sens géographique dans son ensemble. Cela illustre en effet un positionnement ou un silence, en tout cas un choix par rapport à une situation extérieure (exemple de la guerre froide). Les relations internationales font l'objet d'un traitement particulier au sein du D2 de la BNF, dans le secteur science politique. Mais il nous a paru impossible ici de parler de politiques publiques en passant sous silence la politique extérieure.

A ces deux exceptions près, nos critères de sélection sont assez voisins de ceux énoncés par les acquéreurs de la Bibliothèque Nationale de France lorsqu'ils ont tenté de définir le "noyau dur de la science politique" (voir entretien et résumé de la charte documentaire).

b) Il avait été décidé lors de la préparation de cette évaluation de ne s'intéresser qu'aux biographies, souvenirs et

mémoires d'hommes politiques de toutes nationalités.

A la lecture d'un numéro spécial de la revue *Mots* consacré aux "mémoires de la politique"⁽¹³⁾ il nous a semblé sinon utile du moins possible d'étendre et d'affiner notre comptage en distinguant les écrits des hommes politiques eux-mêmes (autobiographies, essais, mémoires, souvenirs, correspondances) et les écrits sur les hommes politiques c'est à dire sur une période de leur action gouvernementale, ou de leur engagement partisan, ou encore sur toute leur vie (biographies).

La première catégorie pourrait englober les programmes et les discours qui font également référence à un autre de nos thèmes, celui de la communication politique, car écrire et raconter sa vie à un biographe c'est bien aussi de la communication politique.

Il s'agit en tout cas de "mémoires d'Etat" selon la notion introduite par Pierre Nora: on remarquera que si les récits se "privatisent", les modalités d'intervention "littéraire" des hommes politiques se diversifient. Il aurait été dommage de ne pas savoir dans quelle proportion (même si notre relevé ne porte que sur une année).

Nous avons déjà souligné le fait qu'il est mal aisé de repérer les ouvrages biographiques si l'on ne connaît pas l'ensemble de la classe politique italienne, anglaise, allemande ou espagnole. Ce problème se pose beaucoup moins pour les spécialistes de la question bien sûr, et pour les professionnels qui manipulent souvent ce type d'ouvrages.

Nous avons trouvé quelques références dans la classe 320 de la classification Dewey consacrée aux partis politiques, peu en 920 et la plupart en histoire (940 à 949).

Fallait-il prendre en compte les monographies ayant pour sujet un membre des familles royales anglaises ou espagnoles; il n'est pas possible d'établir une règle en la matière: c'est à l'acquéreur de faire son choix au cas par cas. Nous avons donc formulé pour l'occasion une hypothèse haute et une hypothèse basse.

c) La consultation du *Dictionnaire critique de la*

communication politique -établi sous la direction de Lucien Sfez- nous a permis de mieux cerner ce thème là; la communication politique y est définie comme "un échange d'information entre gouvernants et gouvernés par des moyens formels ou informels pour conquérir le pouvoir ou pour l'exercer."

Certains mots-clés font l'objet d'une étude plus approfondie à la suite de cette définition. Nous avons retenu les suivants: élections (avec ses sous-champs, campagne électorale, loi électorale, résultats, financement, comportement électoral...), publicité, propagande, information, médias, opinion publique, sondages, marketing politique. Il est évident que la communication politique telle qu'elle a été définie plus haut se développe particulièrement en période pré-électorale. On pourrait ajouter à ce dénombrement les ouvrages qui rassemblent les discours et les programmes des hommes politiques: il s'agit bien de propagande ou d'information. Mais nous les avons recensés dans une autre catégorie, celle des écrits des hommes politiques à l'intérieur du thème "biographies, souvenirs..."; nous nous sommes déjà expliqués sur ce choix.

Un autre élément peut faire l'objet de discussion, c'est la prise en compte des monographies concernant des résultats d'élections: il s'agit souvent de données brutes et c'est un type de documents que nous avons à priori écarté. Nous faisons ici une exception pour des chiffres et des statistiques qui constituent un matériau de première importance pour nombre de chercheurs en science politique.

Le terme "parti politique" n'a pas été retenu comme mot-clé car il nous a semblé trop général: la plupart des ouvrages indexés sous ce terme traitent de l'histoire du parti, d'aspects sociologiques se rapportant à sa composition, à son évolution, choses qui ne sont pas à proprement parler du domaine de la communication politique mais plutôt de l'étude des formations politiques. Les monographies qui semblaient s'attacher à la présentation du programme ou des idéaux d'un parti ont été comptabilisées avec les ouvrages de propagande ou d'information.

De la même manière, nous n'avons pas sélectionné toutes les publications ayant pour thème les médias mais uniquement celles qui abordaient les rapports des médias avec la politique notamment lors des campagnes électorales.

Le mot "sondage" n'apparaît pas dans les différents index-sujet des bibliographies nationales dépouillées: sans doute parce que c'est un descripteur qui vient en deuxième position après le sujet auquel il se rapporte. Pour ce terme il faudra donc se reporter aux sous-champs "opinion publique", "comportement politique ou électoral".

Notre définition englobe les domaines du marketing électoral et de la propagande partisane; ce que l'on désigne généralement par l'expression "communication institutionnelle" ou sociale a été laissé de côté: il s'agit de la communication qui vise à informer le public sur la nature et l'activité d'une institution ou d'une collectivité, ou encore à promouvoir de grandes causes. Il nous a semblé plus difficile de repérer ce genre de parutions.

La faible quantité d'ouvrages relatifs à la communication politique en Europe nous a poussés à sélectionner les titres qui font référence à ce thème et qui concernent les Etats-Unis (d'où une hypothèse haute et une hypothèse basse dans les résultats). La plupart des ouvrages de langue anglaise sur ce sujet sont publiés simultanément aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne; il s'agit plutôt de travaux réalisés par des chercheurs américains.

C/ Résultats et commentaires

1°) présentation des résultats de l'enquête sur les bibliographies nationales courantes

Pour chaque bibliographie dépouillée quatre tableaux rassemblent les résultats du décompte en matière de

BE 1990	Europe méridionale			Aire géogr. non déterminée	TOTAL THEMATIQUE
COMMUNICATION POLITIQUE					
	Italie	Espagne	autres		
opinion publique		3			3
comportement politique		3			3
propagande		2			2
élections : - comportement électoral		1			1 ou
- résultats		(8 ?)			9
médias		2		1	3
TOTAL GEOGRAPHIQUE		11 ou 19		1	12 ou 20

tableau 1

étude sur une période	BE 1990	Espagne	Amérique Latine	TOTAL THEMATIQUE
	BIOGRAPHIES, SOUVENIRS ...			
	biographie	8		8
	mémoires	2		2
	correspondance ?	(1 ?)		(1 ?)
	écrits ?	(5 ?)	(1 ?)	(6 ?)
	action gvtle ?	(6 ?)		(6 ?)
	activité dans un parti politique ?	(2 ?)		(2 ?)
	TOTAL GEOGRAPHIQUE	10 ou 24	0 ou 1	10 ou 25

tableau 2

tableau 3

BE 1990	Pays ou ensemble géographique concernés												Aire	TOTAL
POLITIQUES PUBLIQUES	Europe du N.	Europe occidentale			Eur. centrale		Europe méridionale			EC	Europe orient.	Europe du S.E.	Aire géograph. non déterminée	THEMATIQUE
		France	GB	autres	All.	autres	Italie	Esp.	autres					
ouvrages théoriques								1						1
pol. agricole		1						1						1
pol. de l'environnement								8						8
pol. économique								10		6			4	20
pol. de l'emploi								3						3
pol. de l'énergie								1						1
pol. commerciale								1						1
pol. de privatisation								1						1
pol. d'aménagement du territoire								1						1
pol. fiscale								2						2
pol. monétaire								7						7
pol. extérieure								6		1				7
pol. de défense								2		3				5
pol. sociale								21		3				24
pol. de l'éducation								7						7
pol. de la culture								2						2
TOTAL GEOGRAPHIQUE		1						74		13			4	92

BE 1990	Pays ou ensemble géographique concernés								Aire géographique non déterminée	TOTAL THEMATIQUE	
POLITIQUES LOCALES	Europe du N.	Europe occ.	Europe centrale	Europe méridionale			EC	Europe orientale	Europe du S. Est		
				Italie	Esp.	autres					
à l'échelle régionale					10					10	48
agriculture					3		3			6	
environnement					6					6	
économie					7		1			8	
planification					5					5	
finances					4					4	
eau					3					3	
social					3					3	
éducation					1					1	
culture					1		1			2	
à l'échelle communale					2					2	23
administration					7						
développement					4						
démocratie locale					3						
finances					2						
fiscalité		1								21	
emploi					1						
tourisme					1						
éducation					1						
services sociaux					1						
rapports entre échelons					3						3
TOTAL GEOGRAPHIQUE		1			68		5				74

tableau 4

BNI 1991			
COMMUNICATION POLITIQUE	Italie	Aire géographique non déterminée	TOTAL THEMATIQUE
ouvrages théoriques	1	1	2
élections		1	1
référendum	1		1
sondages électoraux		1	1
propagande		1	1
TOTAL GEOGRAPHIQUE	2	4	6

tableau 5

	BNI 1991			
	BIOGRAPHIES, SOUVENIRS ...	Italie	France	TOTAL THEMATIQUE
	biographie	9		
	autobiographie	2		12
	journal	1		ou
	écrits ?	(3 ?)	(1 ?)	16
étude sur une période	action gvtle ?	(2 ?)		(4 ?)
	activité dans un parti politique ?	(2 ?)		
	TOTAL GEOGRAPHIQUE	12 ou 19	0 ou 1	12 ou 20

tableau 6

tableau 7

BNI 1991	Pays ou ensemble géographique concernés											Aire	TOTAL
POLITIQUES PUBLIQUES	Europe du N.	Europe occidentale			Eur. centrale		Europe méridionale			Europe orient.	Europe du S.E.	géograph. non déterminée	THEMATIQUE
		France	GB	autres	All.	autres	Italie	Esp.	autres				
ouvrages théoriques												2	2
pol. agricole							3						3
pol. de l'environnement							2					2	4
pol. économique							10					4	14
planification												2	2
pol. de l'énergie							1						1
pol. commerciale							1						1
pol. du tourisme							2						2
pol. budgétaire							5						5
pol. extérieure		1	1				5					1	8
pol. de défense		1					3						4
pol. sociale							7					1	8
pol. du logement							1						1
pol. de l'éducation							8						8
pol. de la culture							3						3
pol. de la recherche							1						1
TOTAL GEOGRAPHIQUE		2	1				52					12	67

BNI 1991	Pays ou ensemble géographique concernés							Aire géographique non déterminée	TOTAL THEMATIQUE	
POLITIQUES LOCALES	Europe du N.	Europe occ.	Europe centrale	Europe méridionale			Europe orientale	Europe du S. Est		
				Italie	Esp.	autres				
ouvrages théoriques									1	1
niveau régional										38
agriculture				4						
planification				5						
dév. éco.				9						
décentralisation				1						
commerce				2						
énergie				1						
finances				2						
social				7						
immigration				1						
éducation				2						
culture				4						
niveau communal				3						7
dév. éco.				1						
finances				1						
transports				2						
TOTAL GEOGRAPHIQUE				45					1	46

tableau 8

tableau 9

DNB 1992	pays ou ensemble géographique concernés							Aire géogr. non déterminée	TOTAL THEMATIQUE	
COMMUNICATION POLITIQUE	France	Italie	All.	All, France & GB	All. et autres pays d'Europe centrale	All. et pays non europ.	Europe orientale			
ouvrages théoriques			2					2	4	
médias			14	1		1	1		17	
propagande	1		1						2	
(résultats ?)			(12?)				(1?)		(13 ?)	13
élections cpgne électorale			12						12	ou
loi électorale			1						1	26
comportement pol.		1	9		2				12	
TOTAL GEOGRAPHIQUE	1	1	39 ou 51	1	2	1	1 ou 2	2	48 ou 61	

tableau 10

DNB 1992		pays ou ensemble géographique concernés			TOTAL THEMATIQUE
BIOGRAPHIES, SOUVENIRS ...	All.	Europe	autres		
	biographie	20	8	5	33
	autobiographie	16	7		23
	correspondance ?	(2 ?)	(1 ?)		(3 ?)
	écrits ?	(5 ?)	(1 ?)		(6 ?)
	entretiens ?	(4 ?)	(1 ?)		(5 ?)
	discours ?	(2 ?)			(2 ?)
	étude sur une période	action gvtle ?	(12 ?)	(2 ?)	(1 ?)
activité dans un parti politique ?		(1 ?)			(1 ?)
TOTAL GEOGRAPHIQUE		36 ou 62	15 ou 20	5 ou 6	56 ou 88

DNB 1992	Pays ou ensemble géographique concernés												Aire	TOTAL
POLITIQUE PUBLIQUES	Europe du N.	Europe occidentale			Eur. centrale		Europe méridionale			EC	Europe orient.	Europe du S.E.	géograph. non déterminée	THEMATIQUE
		France	GB	autres	All.	autres	Italie	Esp.	autres					
pol. agricole					9	2								11
pol. environnement					24					4			1	29
pol. économique			1		44	4	1	1		22	1		4	78
pol. de l'emploi		1			5									6
pol. industrielle					2									2
pol. de l'énergie					7	1				2	2			12
pol. budgétaire					10									10
pol. fiscale					2									2
pol. monétaire			1		8						1			10
pol. commerciale					9									9
pol. extérieure		2			25	2					2		1	32
pol. de défense	1	2	1	1	16	2			1	6	1		3	34
pol. sociale					22						1		2	25
famille					9	1					1			11.
santé publique					15									15
sécurité sociale				1	6									7
pol. du logement					6	1								7
pol. de l'immigration			1								2			3
pol. de l'éducation			1		25	3					1		4	34
pol. de la culture		1			7									8
TOTAL GEOGRAPHIQUE	1	6	5	2	251	16	1	1	1	34	12		15	345

tableau 11

DNB 1992	Pays ou ensemble géographique concernés											Aire géographique non déterminée	TOTAL THEMATIQUE	
POLITIKES LOCALES	Europe du N.	Europe occidentale			Europe centrale		Europe méridionale			Europe orientale	Europe du S. Est			
		France	GB	autres	All.	autres	Italie	Esp.	autres					
à l'échelle régionale					20	1				1			22	
agriculture					2								2	
environnement					2								2	
aménagement du territoire					3								3	
économie			1		7								8	
dév. économique					8								8	
privatisation					1								1	78
industrie					3								3	
planification					2								2	
emploi					3								3	
finances					1								1	
social					3								3	
éducation					8								8	
culture					7								7	
divers					5								5	
à l'échelle communale					14	1						2	17	
environnement					7								7	
économie					8								8	
planification					3								3	
emploi					1								1	
finances					14								14	
développement					1								1	61
logement					3								3	
social					2								2	
famille					1								1	
santé					1								1	
éducation					2								2	
loisirs					1								1	
rapports entre échelons			1		16								17	
TOTAL GEOGRAPHIQUE			2		149	2				1		2	156	

tableau 13

BNB 1992	pays ou ensemble géographique concernés			TOTAL THEMATIQUE	
COMMUNICATION POLITIQUE	Europe occidentale		(Etats-Unis ?)		Aire géogr. non déterminée
	GB	autres			
ouvrages théoriques			1	12	13
loi électorale	2				2
campagne électorale	1		4		5
comportement électoral	3	1	1		5
médias	1		2		3
propagande			2		2
comportement pol.	2		1		3
TOTAL GEOGRAPHIQUE	9	1	(11 ?)	12	22 ou 33

tableau 14

BNB 1992	GB		autres pays	TOTAL THEMATIQUE
	hommes pol.	famille royale		
BIOGRAPHIES, SOUVENIRS ...				
biographie	21	(18 ?)		21 ou 39
autobiographie	3	(1 ?)		3 ou 4
journal	5			5
mémoires	1	(1 ?)		1 ou 2
écrits	(3 ?)			0 ou 3
étude sur une période ? de sa vie pol.	action gvtle ?	(5 ?)		0 ou 5
	activité dans un parti politique ?	(3 ?)	(3 ?)	0 ou 6
	TOTAL GEOGRAPHIQUE	30 ou 41	(20 ?)	(3 ?)
				30 ou 64

BNB 1992	Pays ou ensemble géographique concernés											Aire géogr. non déterminée	Publications étrangères	TOTAL THEMATIQUE
POLITIQUES PUBLIQUES	Europe du N.	Europe occidentale			Eur. centrale		Europe méridionale			EC	Europe orient.	Europe du S.E.		
		France	GB	autres	All.	autres	Italie	Esp.	autres					
ouvrages théoriques													18	18
pol. agricole		1	3		1					3			1	11
pol. environnement			11							2	1		3	17
pol. économique	2	2	25		3			1	2	(36 ?)	15	2	15	69 ou 105
planification	1		6		1			1	1	2	14		5	31
pol. industrielle			2								1			3
pol. énergie	1		7					1		1			2	12
pol. budgétaire			4	1						4		1	2	12
pol. fiscale	1		6							1			2	10
pol. extérieure	2	3	22		4	4	1				20		(25 ?)	56 ou 81
pol. de défense	2		8	1	1						8		(21 ?) ou 9	29 ou 41
pol. sociale	2		8							1	2		10	23.
santé			15 ou 48										2	17 ou 50
immigration	1		5							2	1			9.
autres			6	1										7
pol. de l'éducation			5											5
pol. de la culture			3										1	4
autres			3										1	6
TOTAL GEOGRAPHIQUE	12	6	139 ou 172	3	10	4	1	3	3	16 ou 52	62	3	71 ou 108	339 ou 445

BNB 1992	Pays ou ensemble géographique concernés											Aire géographique non déterminée	TOTAL THEMATIQUE
POLITIQUE LOCALES	Europe du N.	Europe occidentale			Europe centrale		Europe méridionale			Europe orientale	Europe du S. Est		
		France	GB	autres	All.	autres	Italie	Esp.	autres				
à l'échelle régionale			6									5	11
à l'échelle communale			26	2								1	29
"local government"													
généralités			17		1					1		1	19
planification			2	1								1	4
économie			14		2				2				18
environnement			5										5
finances			3										3
industrie			4										5
commerce												1	79
tourisme	1		3							1		1	ou
énergie			1										129
santé			4										5
logement			1										1
famille			4										4
éducation			9										1
organisation ?			(50 ?)										4
rapports entre échelons			8	5	1					1			9
ouvrages théoriques												8	15
TOTAL GEOGRAPHIQUE	1		107 ou 157	8	4				2	3		17	8
													142 ou 192

tableau 16

communication politique (tableaux 1,5,9,13), de biographies (tableaux 2,6,10,14), de politiques publiques (tableaux 3,7,11,15) et de politiques locales (4,8,12,16) soit au total seize tableaux.

Une hypothèse basse et une hypothèse haute ont été formulées lorsque nous avons quelques doutes quant à la pertinence de nos choix.

Les chiffres indiqués concernent des publications nationales sauf exception; une colonne a été créée pour les publications "étrangères" -nous ne reviendrons pas sur la définition exacte de ce terme- quand cela s'est avéré nécessaire (tableau 15). Les ouvrages théoriques font l'objet d'un recensement distinct.

Nous avons expliqué plus haut l'organisation et les principes de ventilation des résultats par sous-champs à l'intérieur des quatre grands thèmes. Ainsi il est possible d'analyser sous deux angles les données recueillies: d'un point de vue thématique -et avec plus de finesse encore au niveau des totaux par sous-champs- et d'un point de vue géographique (pays ou aire géographique concernés par le contenu de l'ouvrage).

Un tableau récapitulatif (A) juxtapose les chiffres obtenus lors de l'étude de chaque production nationale.

Il serait quelque peu fastidieux de se livrer à une analyse très détaillée de chacun de ces seize tableaux; le lecteur est donc invité à s'y reporter pour des informations plus précises.

Nous nous attarderons ici sur les grandes tendances apparues pour chaque thème. Rappelons enfin que le dépouillement n'a été possible que sur une année et qu'il ne s'agit pas toujours de la même (1990 pour la BE; 1991 pour la BNI; 1992 pour la BNB et la DNB): les résultats doivent donc être analysés avec prudence.

En matière de communication politique on remarque surtout la faiblesse, d'ordre quantitatif, des productions espagnoles et italiennes.

Le nombre de monographies de langue allemande oscille entre 48 et 61 selon que l'on prend en compte ou non les résultats d'élections (même remarque d'ailleurs pour les publications

espagnoles dans ce domaine).

Dans la BNB nous avons sélectionné pour ce thème là -et celui là seulement, nous avons déjà expliqué pourquoi- les ouvrages qui concernent les Etats-Unis; il faut également observer la part relativement importante des ouvrages théoriques écrits en anglais sur ce thème (tableau 13). Quel que soit le pays, les sous-champs les mieux représentés sont ceux relatifs aux médias et aux campagnes électorales.

Le contenu des monographies se rapportent avant tout à la vie politique du pays dans lequel elles ont été publiées.

Le thème "biographies et souvenirs" -ou sa version élargie telle que nous l'avons définie- est présente à peu près dans les mêmes proportions, par rapport à l'ensemble de la production annuelle recensée dans chaque bibliographie: reste à savoir si l'on comptabilise aussi les études sur l'action gouvernementale ou l'engagement partisan d'un homme politique, et si dans le cas des monarchies constitutionnelles on élargit la sélection aux membres de la famille royale. Ici aussi ce type de documents concernent avant tout le personnel politique national, et cela quel que soit le pays: on s'intéresse même assez peu aux voisins.

En matière de politiques publiques -comme pour les politiques locales- les tableaux qui rassemblent les résultats sont un peu plus complexes en raison du nombre important de sous-champs (15 en moyenne).

On peut être surpris par la relative faiblesse quantitative des ouvrages théoriques (2,5% des monographies comptabilisées sur ce thème) par rapport au nombre d'études sur telle ou telle politique sectorielle; dans tous les pays la production relative aux politiques publiques et locales est importante. Cela traduit l'intérêt des auteurs, des chercheurs et du public en général pour cet axe de la recherche en science politique.

Les ouvrages retenus traitent davantage de politiques nationales; on remarquera toutefois l'intérêt des productions allemandes et anglaises pour d'autres pays ou aires

géographiques: l'Europe communautaire et l'Europe orientale notamment.

Sur le thème des politiques publiques nous avons repéré les ouvrages de politiques comparées dans chaque production nationale; il ne nous a pas semblé nécessaire de faire apparaître les résultats de ce comptage dans un tableau. En voici tout simplement le détail: deux ouvrages dans la BNI, neuf dans la BE et la BNB et seize dans la DNB.

Certains sous-champs sont particulièrement présents: la politique économique d'abord, et de manière écrasante; viennent ensuite la politique sociale, la politique extérieure et la politique de défense, quelque soit le pays mais plus nettement pour ces deux derniers sous-champs en Allemagne et en Grande-Bretagne.

On remarquera aussi le nombre important de publications consacrées en Allemagne à la politique de l'environnement et à la politique de l'éducation et de la formation.

La production anglaise enfin s'intéresse aux questions de planification et plus largement aux problèmes économiques, notamment en Europe de l'Est.

Pour ce qui est des politiques locales, le décompte témoigne du poids de ce thème dans les productions nationales, en particulier en Espagne et en Allemagne.

Les publications concernent davantage l'échelon régional que communal sauf peut-être en Allemagne et en Grande-Bretagne. Les sous-champs les plus souvent traités -comme en matière de politiques publiques- sont l'économie, la planification, le social et les finances.

Nous ne reviendrons pas sur la difficulté de recenser avec exactitude les monographies relatives aux rapports entre les différents échelons.

Les auteurs de ces publications abordent semble-t-il cette question sous l'angle exclusivement national: il y a peu d'ouvrages de politique comparée (quinze au total) et peu de publications consacrées à d'autres pays d'Europe.

TABLEAU A

	BE 1990	BNI 1991	DNB 1992	BNB 1992	TOTAL THEMATIQUE
COMMUNICATION POLITIQUE	12/20	6	48/61	22/33	88/120
BIOGRAPHIES, SOUVENIRS...	10/25	12/20	56/88	30/64	108/197
POLITIQUES PUBLIQUES	92	67	345	339/445	843/949
POLITIQUES LOCALES	74	46	156	142/192	418/468
TOTAL GEOGRAPHIQUE	188/211	131/139	605/650	533/734	1457/1734

Si l'on observe le tableau récapitulatif A il est clair que les monographies en langue allemande et anglaise constituent l'essentiel de la production dans ces quatre domaines là, notamment pour ce qui est des politiques publiques et dans une moindre mesure pour les politiques locales.

En général l'Europe du Nord et l'Europe du Sud-Est sont des aires géographiques très rarement concernées par ce type de production.

Dans la bibliographie nationale espagnole, le nombre de publications émanant d'autorités locales nous a paru d'emblée important; nous avons alors réalisé un sondage à partir d'un échantillon d'environ 1000 notices prises à la suite dans la classe 300.

Sur ces 983 notices, 747 font référence à des ouvrages publiés par des éditeurs commerciaux (soit 76%); les 236 autres notices correspondent soit à des publications officielles locales (pour 38,1% d'entre elles), ou nationales (24,6%), soit à des travaux universitaires (37,3%).

Les publications officielles émanent souvent des "consejeria", organes qui au sein de la communauté autonome gèrent les affaires sociales, le développement économique, l'éducation, etc... Les thèses sont publiées par des presses universitaires (Barcelone, Cordoue, Salamanque...). Enfin les publications nationales proviennent des différents ministères ou d'instituts.

Une telle opération de dénombrement n'était matériellement pas facile à mener pour chaque bibliographie parce que d'une part nous avions déjà beaucoup de données à relever pour les croiser ensuite, et que d'autre part dans les bibliographies allemande, anglaise et italienne il était plus mal aisé de distinguer la nature exacte d'un document (thèse ayant fait l'objet d'un remaniement pour publication par un éditeur commercial ou par des presses universitaires par exemple). Ces renseignements apparaissent de manière plus explicite dans la bibliographie espagnole.

2°) Présentation des résultats et commentaires sur

Acquisitions Sc. Po. 1992 en espagnol		Pays ou ensemble géographique concernés								Aire géograph. non déterminée	TOTAL THEMATIQUE	
		Europe du N.	Europe occ.	Europe centrale	Europe méridionale			EC	Europe orientale			Europe du S.E.
					Italie	Esp.	autres					
POLITIQUES PUBLIQUES	pol. économique				1	1					2	
	pol. de l'emploi					3					3	
	pol. commerciale					1					1	
	pol. extérieure					3					3	
	pol. sociale					1					1	
	pol. de l'immigration					1					1	
	pol. de l'éducation					3					3	
	pol. de la recherche					1					1	
	TOTAL GEOGRAPHIQUE				1	14					15	

tableau 17

tableau 18

Acquisitions Sc. Po. 1992 en italien		Pays ou ensemble géographique concernés								Aire géograph. non déterminée	TOTAL THEMATIQUE	
		Europe du N.	Europe occ.	Europe centrale	Europe méridionale			EC	Europe orientale			Europe du S.E.
					Italie	Esp.	autres					
POLITIQUES PUBLIQUES	pol. agricole		1									1
	pol. économique				2						1	3
	pol. industrielle				1							1
	pol. financière				1							1
	pol. extérieure				1							1
	pol. de défense		1		3			2				6
	pol. sociale				1							1
	pol. de l'immigration				1							1
	pol. de l'éducation				1							1
	TOTAL GEOGRAPHIQUE		2		11			2			1	16

tableau 19

	Acquisitions Sc. Po. 1992 en allemand	Pays ou ensemble géographique concernés											Aire géograph. non déterminée	TOTAL THEMATIQUE
		Europe du N.	Europe occ.			Europ.centrale		Europe méridionale			EC	Europe orient.	Europe du S.E.	
			Fr.	GB	autres	All.	autres	Italie	Esp.	autres				
POLITIQUES PUBLIQUES	pol. de l'environ.					3								4
	pol. économique					2					1			3
	pol. de l'emploi					1								1
	pol. industrielle					3								3
	pol. financière					1								1
	pol. commerciale													
	pol. extérieure		1			10	1					3		15
	pol. de défense					2	5							7
	pol. sociale			1		4								5
	pol. de la ville													
	pol. de l'immigration		2			1							1	1
	pol. de la culture		1			1								3
	TOTAL													2
	GEOGRAPHIQUE		4	1		28	6				1	3		46

tableau 20

Acquisitions Sc. Po. 1992 en anglais		Pays ou ensemble géographique concernés											Aire géogr. non déterminée	Publications étrangères	TOTAL THEMAT.	
		Europe du N.	Europe occidentale			Europe centr.		Europe méridionale			EC	Europe orient.				Europe du S.E.
			Fr.	GB	autres	All.	autres	Italie	Esp.	autres						
POLITIQUES PUBLIQUES	ouvrages théoriques			5						1				4		10
	pol. agricole		1	2							1			1		5
	pol. environnement										3	2		7		12
	pol. économique	1	1	7	4	2	1			2	14	31		8	2	73
	pol. de l'emploi	1		1	1											3
	pol. industrielle											1			1	2
	pol. de l'énergie			1												1
	pol. financière			1												1
	pol. fiscale										1			2		3
	pol. monétaire		1				1				8			4		14
	pol. commerciale											2		3		5
	pol. extérieure	1	2	14	2	4		2			10	23		4		62
	pol. de défense	2	1	4	6	1					10	11		3		38
	pol. sociale	1	1	8		1					2	4		2	1	20
	pol. de l'éducation			4							1					5
	pol. de la culture			1								1				2
	pol. de l'information			1											1	2
	pol. de la ville		1	1		1								2		5
	pol. de l'immigration				1											1
	divers			2								1				3
TOTAL		6	8	52	14	9	2	2		3	50	76		40	5	267

tableau 21

	Acquisitions Sc. Po. 1992 en anglais	Pays ou ensemble géographique concernés					Aire géograph. non déterminée	TOTAL THEMATIQUE
		GB	Europe occ.	EC	Europe orientale	E.U		
COMMUNICATION POLITIQUE	comportement pol.	3	1		1	3	2	10
	élections			1		8		9
	comportement électoral	1		1		4		6
	campagne électorale	1				9		10
	législation électorale	2				1		3
	référendum					2		2
	participation pol.					2		2
	participation électorale					1		1
	opinion publique					1		1
	langage pol.						2	2
	marketing pol.						3	3
	propagande				1		3	4
	media	1	1			11	1	14
	TOTAL							
	GEOGRAPHIQUE	8	2	2	2	42	11	67

Acquisitions Sc. Po. 1992 en allemand		Pays concernés			TOTAL THEMATIQUE
		Fr.	GB	All.	
COMMUNICATION POLITIQUE	élections			1	1
	loi électorale			1	1
	comportement électoral			1	1
	campagne électorale			1	1
	programme politique			2	2
	propagande			1	1
	médias	1	1	7	9
	TOTAL				
GEOGRAPHIQUE		1	1	14	16

tableau 22

Acquisitions en Sc.Po. 1992		en allemand		en espagnol		en italien		en anglais			TOTAL
		All.	Italie	Esp.	Europe occ.	Italie	Aire géogr. non dét.	GB	Aire géogr. non dét.	Publicat° étrangères	THEMATIQUE
POLITIQUES LOCALES	généralités						1		5		6
	autonomie	1				1					2
	administration	3		2		4		1			10
	environnement		1								1
	économie	1				1					2
	finances			1							1
	services sociaux				1	1					2
	culture	1									1
	développement régional							5		1	6
	décentralisation							1			1
	évaluation des pol.					2					2
	TOTAL LINGUISTIQUE	7		4		10		13			34

tableau 23

TABEAU B

Acquisitions Sc. Po. 1992	en espagnol	en italien	en allemand	en anglais	TOTAL THEMATIQUE
COMMUNICATION POLITIQUE	2	2	16	25 ou 67	45 ou 87
BIOGRAPHIES, SOUVENIRS...	2	4	6	39	51(ou 82)
POLITIQUES PUBLIQUES	15	16	46	267	344
POLITIQUES LOCALES	4	10	7	13	34
TOTAL LINGUISTIQUE	23	32	75	344 ou 386	474 ou 516

l'évaluation de la liste d'acquisitions de la bibliothèque de la FNSP pour l'année 1992

Cette évaluation a été réalisée dans des conditions similaires à la précédente; aussi nous ne reviendrons pas sur le découpage des quatre thèmes en plusieurs sous-champs et sur notre argumentation.

Quatre tableaux (17,18,19 et 20) présentent le contenu des acquisitions concernant les "politiques publiques" en espagnol, italien, allemand et anglais.

Les ouvrages acquis sur le thème de la communication politique sont peu nombreux sauf en langue anglaise (tableau 22); le tableau 21 détaille les acquisitions allemandes. Nous n'avons par ailleurs relevé que deux publications en espagnol et deux en italien sur ce sujet.

La bibliothèque a semble-t-il acheté peu de biographies en 1992, excepté en anglais.

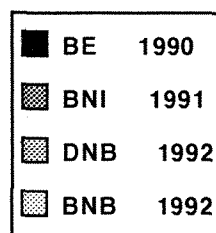
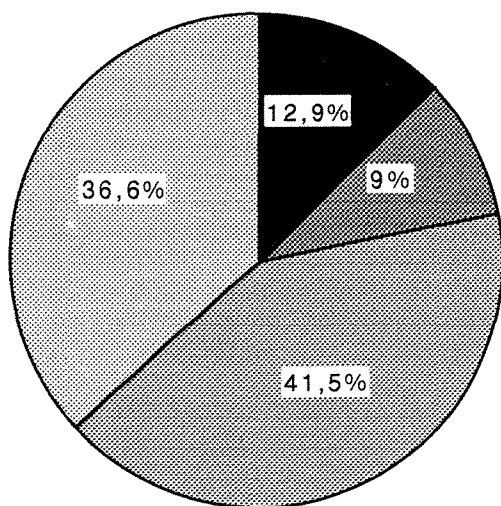
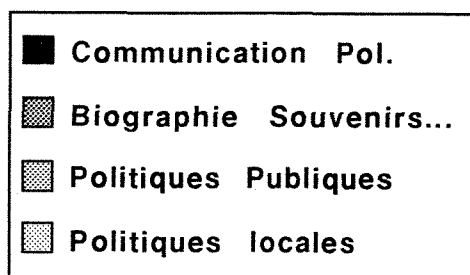
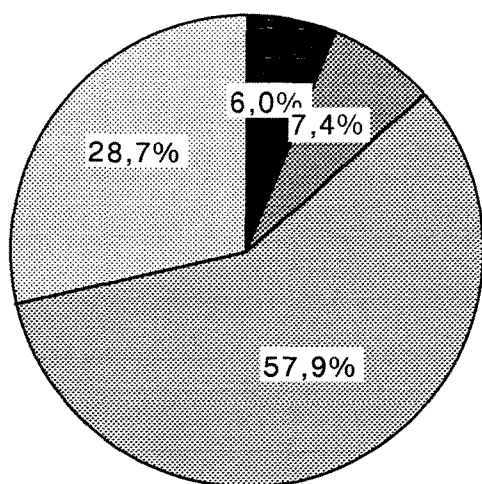
Quelle que soit la langue, le chiffre relatif aux publications traitant de politiques locales est faible (tableau 23).

Les remarques faites lors de l'examen des résultats obtenus après dépouillement des bibliographies nationales sont valables ici aussi; les ouvrages retenus traitent avant tout de ces thèmes au plan national, avec toujours les mêmes points forts en matière de politiques publiques: la politique économique, la politique extérieure, la politique de défense et la politique sociale.

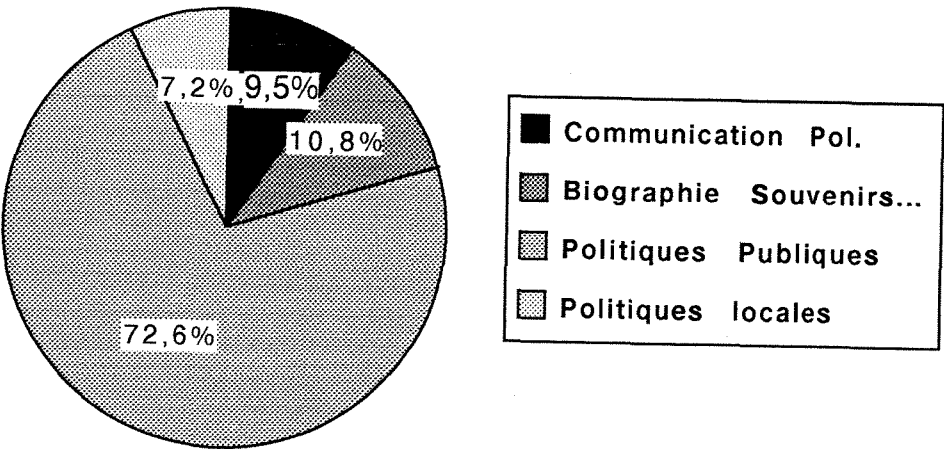
On a dénombré seulement une douzaine d'ouvrages théoriques sur les thèmes de "politiques publiques" et de "politiques locales", tous en anglais.

Le tableau B rassemble ces résultats.

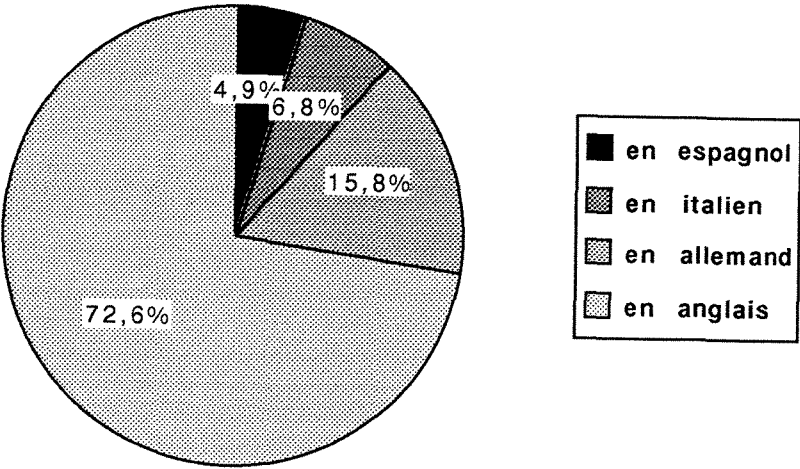
Si l'on compare les tableaux récapitulatifs A et B, en ayant à l'esprit les choix et les mises en garde formulés tout au long de cet exposé, et en rappelant que la bibliothèque de la FNSP a pu depuis 1992 compléter ses collections dans certains des



Acquisitions Sc. Po 1992



Acquisitions Sc. Po 1992



domaines qui nous intéressent, il est nécessaire d'en tirer quelques conclusions.

D'une part concernant les monographies étrangères qui traitent des politiques publiques, le fonds de la bibliothèque de la FNSP est relativement bien pourvu par rapport à la production éditoriale de 1992 . Les trois autres thèmes sont plus mal représentés.

D'autre part sur le plan linguistique, la production anglaise est généralement bien couverte; les lacunes portent davantage sur les publications allemandes, italiennes et espagnoles.

3°) Description succincte de ce que pourrait être une évaluation à partir des notes de lecture et des comptes rendus d'ouvrages parus dans des revues étrangères de science politique

Le service des acquisitions étrangères à la bibliothèque de la FNSP dépouille -nous l'avons dit- un certain nombre de périodiques pour compléter ou confirmer (grâce aux résumés et analyses développés dans les comptes rendus) les choix faits à partir des bibliographies nationales courantes ou des listes d'ouvrages communiquées par les fournisseurs.

Nous nous sommes donc plutôt intéressés à des revues qui ne sont pas utilisées de manière systématique; dans les notes de lecture nous avons recensé les références des ouvrages anglais, allemands, espagnols et italiens. Pour certains nous avons vérifié leur absence ou leur présence dans la base bibliographique gérée par DOBIS-LIBIS.

En anglais, les revues dépouillées à la FNSP -et notamment *International Affairs* avec par exemple près de 500 ouvrages ayant fait l'objet d'un compte rendu en 1992 dans la rubrique "book reviews"- permettent de couvrir très honorablement la production éditoriale anglo-saxonne.

D'autres publications anglaises comme *Political Quarterly*, *Parliamentary affairs* ou encore *West European politics* pourraient apporter une aide concernant d'éventuels achats

rétrospectifs car les comptes rendus sont réalisés par regroupement d'ouvrages qui abordent le même thème.

Il aurait fallu procéder à un recensement sur les quatre thèmes évalués précédemment.

Dans les trois numéros de la *Rivista italiana di scienza politica* pour l'année 1992, 39 titres ont été traités en compte rendu dans la partie "recensioni". On y trouve un certain nombre d'ouvrages anglais (12) ou américains (8), traduits ou non, et deux traductions d'ouvrages français. Sur ces 39 comptes rendus, 17 font référence à des ouvrages publiés en Italie (6 sont dans DOBIS-LIBIS), et 9 d'entre eux traitent des thèmes qui nous intéressent.

Dans les "recensiones" et "noticia de libros" de la *Revista de Estudios Politicos* pour 1992, nous avons dénombré 22 publications nationales (5 seulement figurent dans DOBIS-LIBIS) sur 41 ouvrages recensés (la différence se compose d'ouvrages en langue étrangère ou de traductions). Onze de ces 22 publications nationales traitent de politiques publiques et locales, de communication politique ou de biographies d'hommes politiques.

Il faut noter toutefois que cette revue recense beaucoup d'ouvrages de droit constitutionnel; une autre revue pourrait offrir un plus large éventail de titres en science politique.

En allemand, la personne chargée des acquisitions dépouille des quotidiens et des hebdomadaires mais également la *Politische Vierteljahresschrift* et ses suppléments.

Aussi nous sommes nous intéressés à la revue "*Politische Studien*" pour l'année 1992. Dans la rubrique "Buchbesprechungen", sur 37 ouvrages allemands traités en compte rendu, 15 sont dans la base et par conséquent dans les collections de la bibliothèque. Quatorze de ces 37 titres concernent les quatre thèmes de notre étude (et la bibliothèque en possède 7); il semble que les lacunes portent sur certains secteurs en matière de politiques publiques nationales et locales, et sur la production qui s'intéresse aux pays voisins de l'Est.

Mais ce type de sujet est par ailleurs largement traité dans la production en langue anglaise, qui d'une manière générale est

davantage lue -en tout cas par le public "local"-. Pourtant il serait sans doute nécessaire de développer ce genre d'acquisitions pour proposer un autre point de vue sur la question que celui des auteurs anglo-saxons.

Conclusion

Vers une nouvelle politique d'acquisition ?

Les résultats obtenus lors de ces évaluations confirment le diagnostic établi par les responsables des services de documentation de la FNSP et les acquéreurs en Science Politique de la BNF: la FNSP, pôle associé de la BNF, doit développer ses collections en langue allemande, italienne et espagnole, principalement en matière de politiques locales, et dans une moindre mesure, de communication politique. Toutefois, dans ce domaine, la production européenne n'est pas très abondante (sauf peut être si on étend les acquisitions aux ouvrages qui traitent de communication sociale).

Pour ce qui est des monographies relatives aux politiques locales on peut s'interroger sur l'intérêt réel ou supposé de ce type de publications: il est difficile d'en juger si l'on a de la peine à se les procurer. Faut-il dans ce cas s'adresser directement aux instances locales dont elles émanent ?

L'effort à engager est ciblé au niveau du contenu des ouvrages et de leur langue de publication. Les chiffres recueillis nous permettent aussi d'en calculer le coût éventuel, sachant qu'un ouvrage étranger vaut en moyenne 230 francs. Si la bibliothèque de la FNSP avait acheté en 1992 tous les ouvrages retenus lors de notre sélection elle aurait dépensé la somme de 335.110 francs (hypothèse basse = 1457×230) ou de 398.820 francs (hypothèse haute = 1734×230).

La convention financière qui lie la BNF à la FNSP prévoit le versement annuel de 250.000 francs par an jusqu'en 1996 ; toute cette somme ne sera pas employée à l'achat d'ouvrages (une partie sera utilisée pour des travaux de microfilmage afin de faciliter la communication des documents) mais déjà avec cet argent la FNSP pourra combler progressivement ses lacunes dans certains domaines en matière d'acquisitions étrangères.

D'autres thèmes que ceux auxquels nous nous sommes intéressés

sont peut-être à développer: il faut suivre de près les nouveaux axes de la recherche en science politique.

Mais la littérature grise -et notamment les travaux universitaires- pose toujours un problème de recensement et de collecte. Faut-il se ranger à l'avis du Conseil Supérieur des Bibliothèques qui estime dans son rapport annuel (1994) que "les bibliothèques ne semblent pas les mieux placées pour s'occuper, en première ligne, de la littérature grise. La collecte ne peut être efficacement organisée qu'à partir des centres de recherche, voire des chercheurs eux-mêmes (...) Le plan proposé est donc bien distinct de celui des "pôles associés" à la BNF, et des CADIST, essentiellement axé sur les acquisitions de documents spécialisés édités, en particulier à l'étranger, même si certains établissements peuvent être concernés par l'un et l'autre." (14)

Mais une bibliothèque , "pôle d'excellence" dans son domaine pourra-t-elle encore longtemps se passer de ce type de production?

NOTES

1- Sciences Po, Lettre interne d'information de la FNSP et de l'IEP de Paris, n°48, octobre 1994.

2- voir enquête de Marc CHAUVEINC, *La politique d'acquisition de quelques BU françaises*, Paris, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, Inspection générale des bibliothèques, 1993.

3- Lettre d'information du Ministère de la Culture, supplément, n°244, 29 août 1988.

4- Patrice CAHART, Michel MELOT, *Propositions pour une grande bibliothèque*, Paris, La Documentation française, 1989.

5- Marie-Dominique HEUSSE, *Compte rendu du rapport du CSB 1992, Bulletin des Bibliothèques de France*, Paris, tome 38, n°6, 1993.

6- entretien du 27 septembre 1994, Ivry-sur-Seine.

7- La Lettre d'information de la Bibliothèque de France, n°18, décembre 1993-janvier 1994.

8- Valérie TESNIERE, *La politique d'acquisition de la Bibliothèque de France, Bulletin des Bibliothèques de France*, Paris, tome 38, n°6, 1993.

9- aide à la constitution d'une liste de mots-clés en allemand: *Pipers Wörterbuch zur Politik, Politik Wissenschaft (Theorien-Methoden-Begriffe)*, herausgegeben von Dieter NOHLEN & Rainer daf SCHUTTZE, 2vol., Piper: München, Zurich, 1989.

10- Ce type de documents a été retiré des rayonnages en accès libre de la BPI début septembre; le lecteur est invité à se reporter à la version CD-ROM.

11- Cette classification régionale (politico-géographique) complète l'indexation Rameau dans la base de la FNSP, en vue d'une coopération internationale. Ce découpage sera par ailleurs repris dans la nouvelle formule du Bulletin analytique de documentation de la FNSP en 1995.

12- J.LECA & M.GRAWITZ, *Traité de Science Politique*, chapitre X, la politique étrangère par Marcel MERLE, p.478.

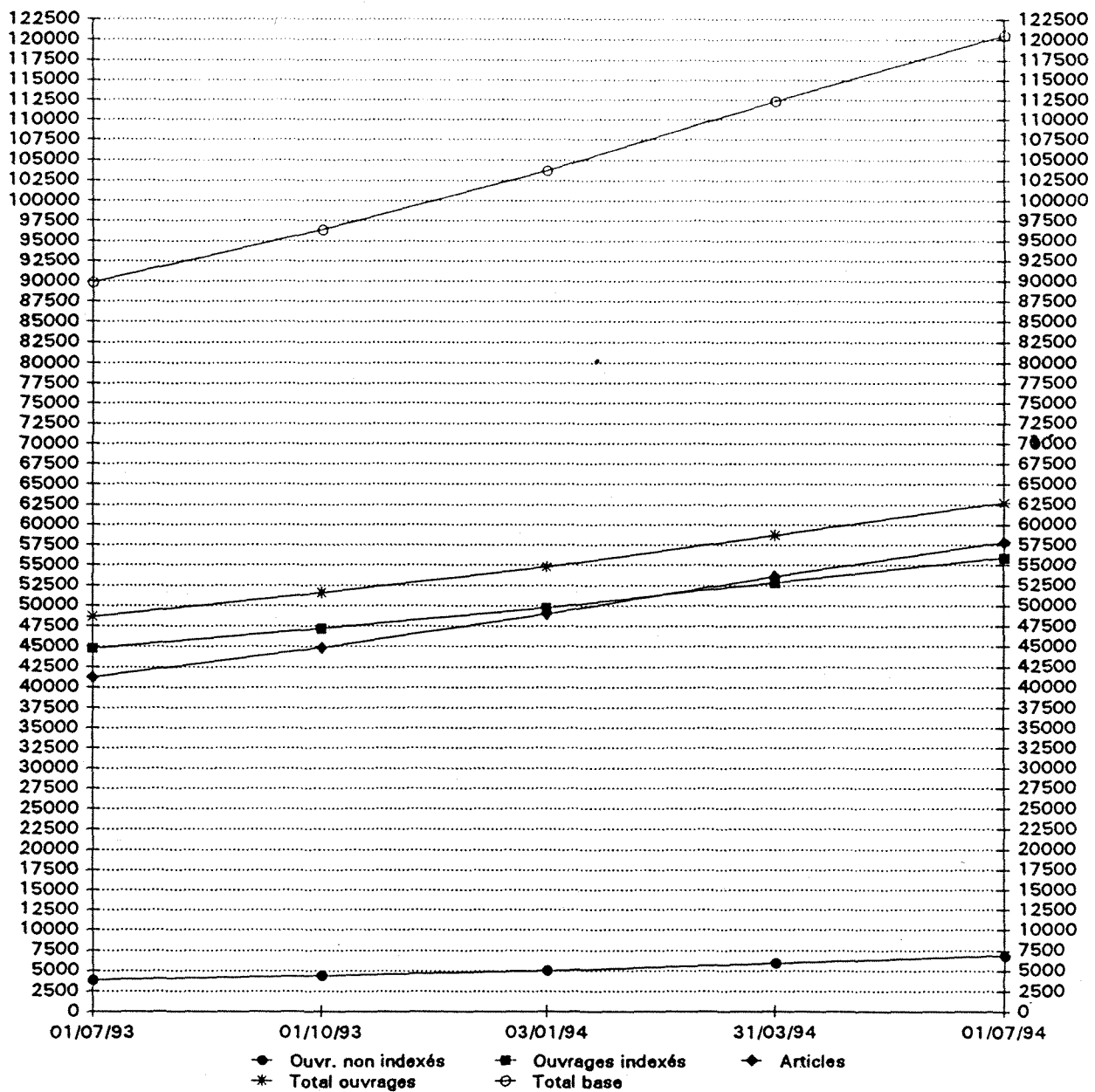
13- *"Mots: les langages du politique"*, n°32, Paris, Presses de la FNSP, 1992.

voir aussi *Cahiers de l'économie du livre*, dossier sur le livre politique, étude de Dominique REYNIE, n°8, Paris, Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, Cercle de la Librairie, 1992, p.28 à 60.

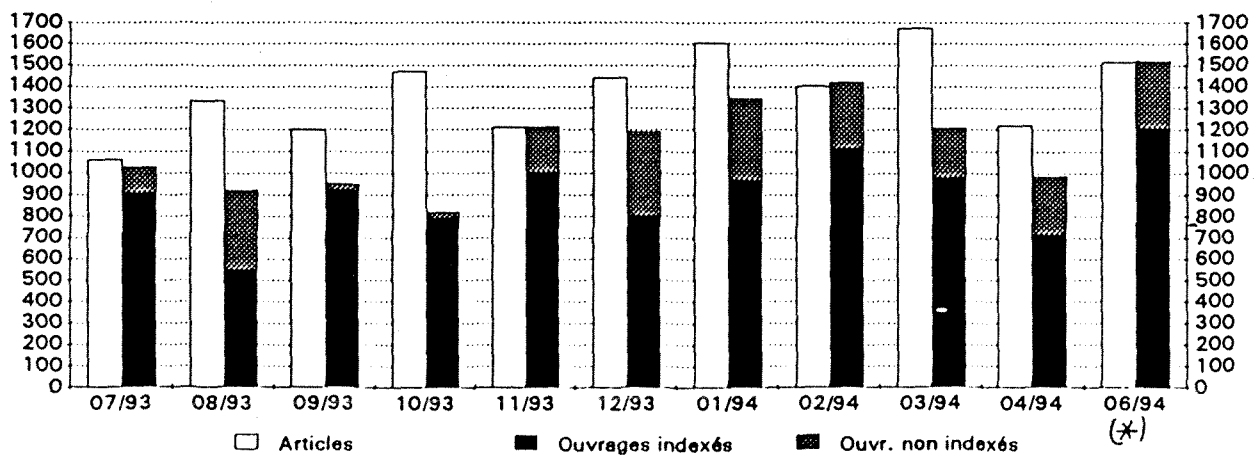
14- Rapport du président pour l'année 1993, Paris, Association
du CSB, 1994.

ANNEXES

Evolution de la base Dobis-Libis
par type de notices bibliographiques



Accroissement mensuel
(ventilé par type de notices)



(*) moyenne mensuelle mai-juin 1994

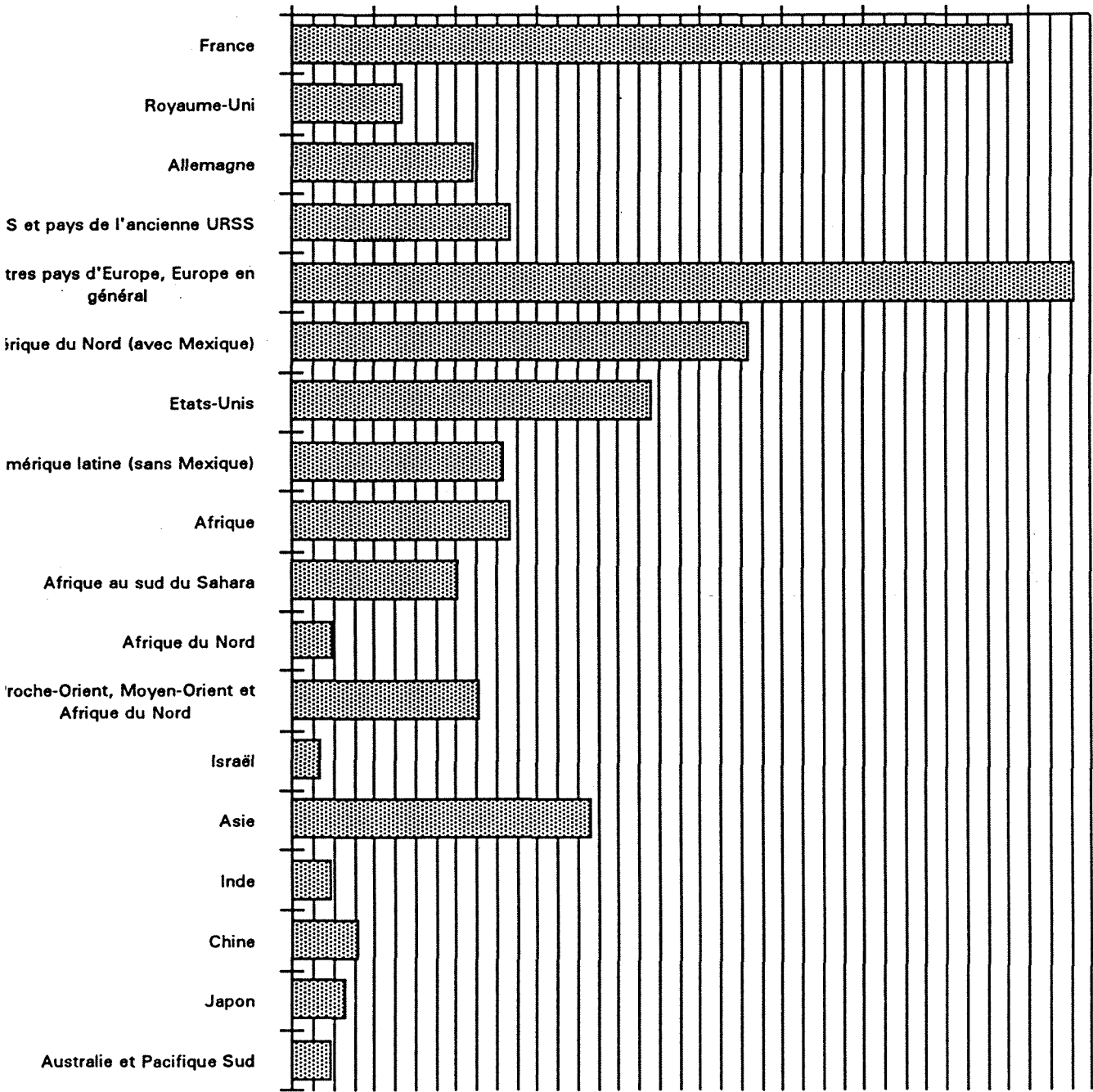
BIBLIOTHEQUE : REPARTITION DU FONDS

SCIENCE POLITIQUE	32°/。
SCIENCE ECONOMIQUE	22°/。
HISTOIRE	10°/。
SOCIOLOGIE, QUESTIONS SOCIALES	10°/。
DROIT	4°/。
GENERALITES. DIVERS	3°/。
GEOGRAPHIE	3°/。
AUTRES SCIENCES SOCIALES (Linguistique, anthropologie, psychologie, démographie...)	3°/。
ART ET CULTURE, CIVILISATION	3°/。
SCIENCES DE L'INFORMATION ET OUVRAGES DE REFERENCE	3°/。
LITTERATURE	2,5°/。
PHILOSOPHIE	2°/。
EDUCATION	1,5°/。
RELIGION	1°/。

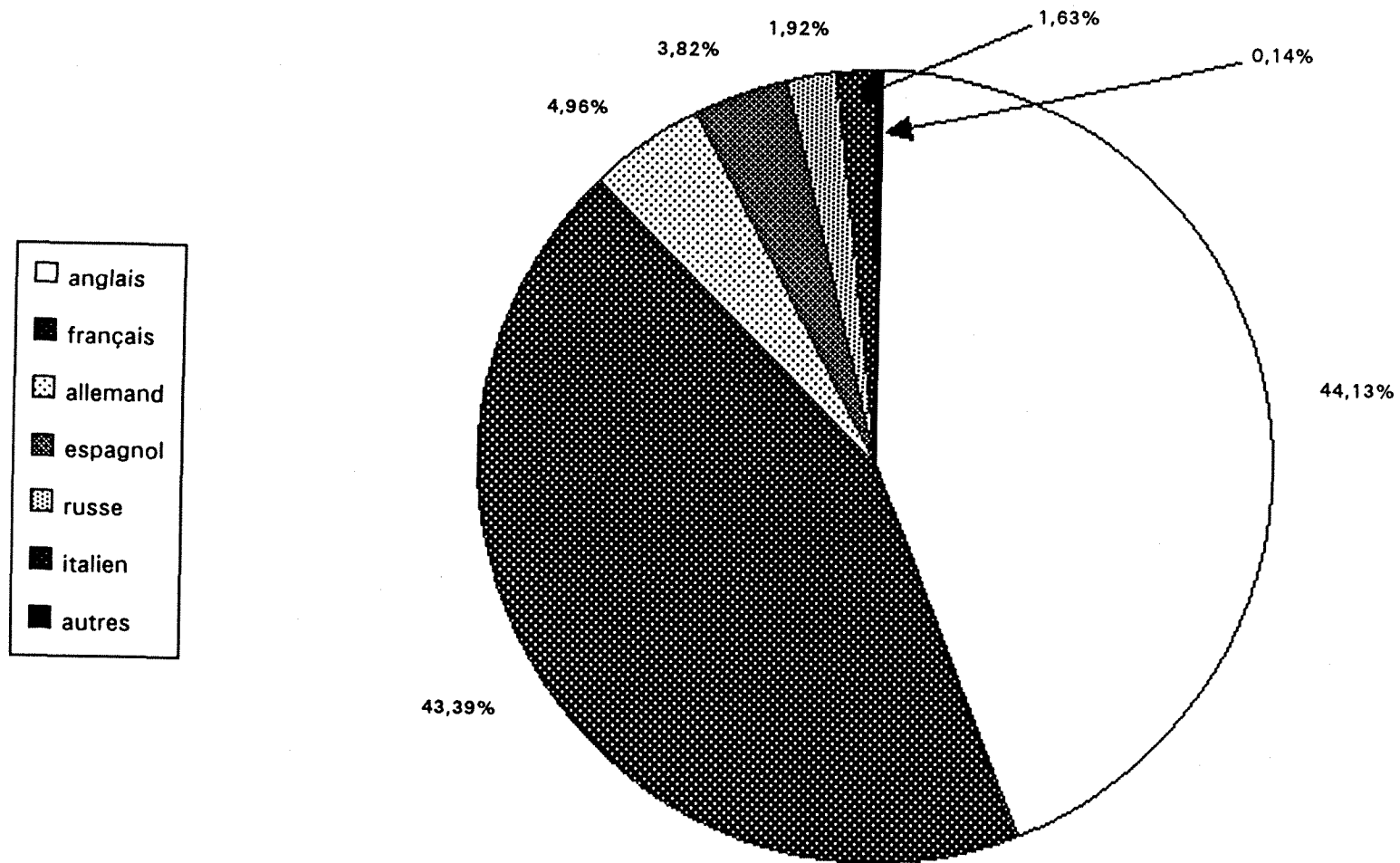
Principales aires géographiques couvertes

Total base = 106625 références au 31/1/94 (une référence peut être rattachée à plusieurs aires)

0 2000 4000 6000 8000 10000 12000 14000 16000 18000



Ventilation par langue : ouvrages



EVALUATION DES ACQUISITIONS
PAR PAYS D'ORIGINE

FRANCE	39%
ETATS-UNIS (	31%
GRANDE-BRETAGNE)	
ALLEMAGNE	6%
URSS	5%
AMERIQUE LATINE	4%
ITALIE	2%
ESPAGNE (	1%
PORTUGAL)	
DIVERS	5%
ORGANISATIONS (	7%
INTERNATIONALES)	

LIVRES ETRANGERS REÇUS EN 1993 PAR ACHAT (en nombre d'exemplaires)

Mois Livres	Janv.	Févr.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
ANGLAIS	179	203	218	174	213	98	124	-	283	160	184	217	2.053
AMERICAINS	132	233	98	172	92	159	319	-	285	125	134	91	1.840
ALLEMANDS	49	48	26	42	70	6	19	-	143	11	4	83	501
ITALIENS	21	16	2	2	3	8	3	-	2	57	7	-	121
ESPAGNOLS	25	-	188	8	5	84	1	-	47	2	69	100	529
RUSSES	-	69	154	120	55	-	108	-	21	-	68	85	680
AUTRES	30	26	33	7	23	11	28	-	35	25	20	11	249
TOTAL	436	595	719	525	461	366	602	-	816	380	486	587	5.973

LIVRES FRANÇAIS REÇUS EN 1993 PAR ACHAT (en nombre d'exemplaires)

TOTAL = 6.691
12.664

LISTE DES POLES ASSOCIES 1994-1995-1996

1994	POLE	THEME
	Strasbourg BNUS	Sciences religieuses Aire culturelle germanique
	Lyon BM/ENSSIB	Histoire du livre et des sciences de l'information
	Grenoble	Physique
	Lyon BU/BIUP	Chimie/Pharmacie
	Langues orientales	Langues de l'Asie
	INRA	Agriculture
	Poitiers	Moyen Age
	FNSP	Sciences politiques
1995	Toulouse/Bordeaux	Langues, littératures et civilisations ibéro-américaines
	Compiègne	Technologie
	Brest	Océanographie
	Nancy	Sûreté industrielle
	Aix/Marseille	Méditerranée
	BIUM	Médecine
	SMF	Mathématiques
	Ecole des Mines/BRGM	Sciences de la terre
	Musée de l'Homme	Ethnologie
	INRP	Sciences de l'éducation
	BDIC	Relations internationales
	Cujas	Sciences juridiques
	MSH	Linguistique/Sociologie
	Documentation française	Vie politique et sociale
	Sainte Geneviève	Littératures et langues finno-scandinaves
1996	Nice	Langues, littératures et civilisations italiennes
	Besançon/Mulhouse	Technologie
	Metz	Matériaux
	Institut Pasteur	Biologie/Médecine
	Observatoire	Astronomie
	IAURIF/CDU	Urbanisme
	Muséum	Sciences de la vie
	INRETS	Transports
	INRIA	Informatique
	CEA	Sciences nucléaires
	INED	Démographie
	Nantes	Histoire des sciences
	Caen	Langue et littérature anglaises
	Limoges	Francophonie
	Saint-Etienne	Sciences de l'ingénieur

CONVENTION-CADRE ENTRE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE ET LE POLE ASSOCIE DE SCIENCE POLITIQUE
--

Préambule.

Le décret n° 94-3 du 3 janvier 1994 porte création de la Bibliothèque nationale de France. L'article 2 du même décret précise que la Bibliothèque nationale de France "coopère avec d'autres bibliothèques et centres de recherche et de documentation français ou étrangers, notamment dans le cadre des réseaux documentaires ; elle participe, dans le cadre de la politique définie par l'Etat, à la mise en commun des ressources documentaires des bibliothèques françaises."

Les conditions administratives et financières de coopération scientifique sont précisées à l'article 3 : la Bibliothèque nationale de France peut notamment :

"Attribuer, sur son budget, des subventions ou des avances (...) pour des travaux dans le cadre de l'accomplissement de ses missions ;

Coopérer, en particulier par la voie de conventions ou de participation à des groupements d'intérêt public, avec toute personne publique ou privée, française ou étrangère, et notamment avec les institutions qui ont des missions complémentaires des siennes ou qui lui apportent leurs concours."

Les pôles associés sont des ensembles documentaires qui, avec le concours financier de la Bibliothèque nationale de France, renforcent leurs collections spécialisées dans un objectif d'excellence au niveau national.

Compte-tenu de la valeur de ses ressources documentaires et des moyens mis en œuvre pour les développer, la Fondation Nationale des Sciences politiques a été retenue pour devenir pôle associé à la Bibliothèque nationale de France.

Le pôle associé a vocation à devenir pôle d'excellence documentaire au niveau national dans le domaine précisé ci-dessous.

Le pôle associé participe au réseau des partenaires de la Bibliothèque nationale de France et, à ce titre, devient un interlocuteur privilégié pour toute opération de valorisation, de prospective, d'études ou de recherche. Tous les services échangés entre la Bibliothèque nationale de France et le pôle associé sont définis de manière conventionnelle.

Ceci étant exposé, il est convenu :

entre le pôle documentaire associé de la Fondation nationale des Sciences politiques, ci-dessous désigné par le vocable "pôle associé de Science politique", représenté par son Administrateur, M. Alain Lancelot

et

La Bibliothèque nationale de France, ci-dessous désignée par le sigle BNF, représentée par son président M. Jean Favier,

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les modalités de la coopération documentaire entre la BNF et le pôle associé de Science politique . Cette coopération concerne :

- Les acquisitions à titre onéreux dans le domaine de la science politique :

Avec l'aide de la BNF, le pôle associé de science politique renforce et développe ses collections dans ce domaine, et en particulier dans les langues suivantes :

espagnol, italien, allemand, anglais ;

- Le signalement de ces collections.

- L'accès à ces collections : la BNF aidera le pôle associé à réaliser des travaux de microformage pour augmenter les capacités du prêt inter-bibliothèques.

ARTICLE 2. LES ACQUISITIONS A TITRE ONEREUX

2.1. Définition

Le pôle associé de Science politique a pour mission de procéder à l'achat de documents (imprimés, audiovisuels ou sous forme d'éditions électroniques) spécialisés dans le domaine défini à l'article 1 de la présente convention.

Avec le concours financier de la BNF, le pôle associé renforce et affine dans ce domaine ses collections de manière à satisfaire aux besoins de ses usagers sur place et de ceux qui, sur le territoire national ou à l'étranger, sont susceptibles d'utiliser à distance ses ressources documentaires.

2.2. Obligations du pôle associé dans le cadre de la mission d'acquisition à titre onéreux

Le pôle associé s'engage à renforcer ses domaines d'excellence en acquérant la documentation spécialisée dans le domaine défini à l'article 1 de la présente convention.

2.3. Obligations de la BNF dans le cadre de la mission d'acquisition à titre onéreux

La BNF s'engage à participer financièrement aux frais d'achat de documents spécialisés dans le domaine défini à l'article 1, dans les conditions fixées par convention particulière annuelle.

ARTICLE 3. LE SIGNALEMENT DES COLLECTIONS SPECIALISEES

3.1. Définition

Le pôle associé de Science politique s'engage à traiter matériellement et intellectuellement les documents acquis pour mise à disposition, et pour cela, se dote d'un outil de signalement des collections spécialisées dans le domaine défini à l'article 1 de la présente convention. Les documents acquis à ce titre constituent des collections d'intérêt national et sont signalés dans le Catalogue collectif de France.

3.2 Obligations du pôle associé dans le cadre du signalement des collections spécialisées

Le pôle associé s'engage à fournir à l'organisme chargé de la gestion du Catalogue collectif de France les notices des documents des collections spécialisées dans le domaine défini à l'article 1er de la présente convention. Les notices des documents acquis à ce titre reçoivent un marquage informatique propre à permettre une extraction. Ces notices sont mises à disposition du CCF sous la forme de bandes au format UNIMARC (norme ISO 27-09). Les conditions techniques de cette mise à disposition doivent permettre de prélever sur le système local du pôle associé, les données de mise à jour des notices bibliographiques et les éléments de mise à jour des données locales.

ARTICLE 4. L'ACCÈS AUX COLLECTIONS SPECIALISEES

4.1. Définition

Les collections du pôle associé de Science politique spécialisées dans le domaine défini à l'article 1 de la présente convention, ainsi que les documents achetés par le pôle associé de Science politique au titre de la présente convention, doivent être accessibles, sur place et à distance.

Qu'il soit sur place ou à distance, l'accès à ces documents aura lieu dans le strict respect de la législation sur la propriété intellectuelle et de la législation commerciale.

4.2 Obligations du pôle associé dans le cadre de l'accès aux collections spécialisées

Le pôle associé de Science politique s'engage à permettre l'accès aux documents signalés et à favoriser leur mise à disposition auprès du public. Il est tenu de fournir les documents dans le domaine précisé par la présente convention. Il définit les conditions d'accessibilité, sur place ou à distance, de chacun des ouvrages ainsi signalés, favorisant, chaque fois que cela est possible, sa mise à disposition par envoi direct de

l'ouvrage ou d'un substitut à une autre bibliothèque. Cette activité se déroule dans le cadre du système de fourniture de documents à distance déjà existant (PEB).

4.3 Obligations de la BNF dans le cadre de l'accès aux collections spécialisées

Afin d'améliorer les conditions de mise à disposition des documents, la BNF participe financièrement à des travaux de microformage, afin de faciliter la transmission à distance des documents issus des fonds spécialisés dans le domaine défini à l'article 1 de la présente convention. Les conditions de cette aide financière sont fixées par la convention particulière annuelle.

ARTICLE 5. LES AUTRES SERVICES ECHANGES ENTRE LE POLE ASSOCIE ET LA BNF

5.1 Services apportés par la BNF

Conformément à la convention jointe en annexe signée à Nancy le 8/10/93 entre l'Etablissement public de la Bibliothèque de France et la Société EVER, la BNF s'engage à céder à titre gratuit et non exclusif aux établissements du pôle associé de Science politique le droit d'utilisation du logiciel d'assistance à la reliure mis au point par ses services avec la société EVER, pour la durée de la présente convention.

5.2 Services apportés par le pôle associé

Dans le cadre d'une demande d'un utilisateur transmise par la BNF au pôle associé de Science politique et dans les conditions techniques et financières fixées par celui-ci, il s'engage à fournir une liste bibliographique sur profil concernant les collections spécialisées dans le domaine documentaire défini à l'article 1 de la présente convention.

ARTICLE 6. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

6.1 Suivi scientifique

L'Administrateur de la Fondation nationale des Sciences politiques désigne M. Etienne Hustache, directeur des Services de documentation de la FNSP, responsable chargé du suivi scientifique des acquisitions à titre onéreux et des services partagés. Le responsable coordonne les travaux du pôle avec la BNF. M. Etienne Hustache peut être sollicité pour participer aux groupes de travail que la BNF convoquera au titre de la mission d'acquisition.

C'est enfin lui qui gère et administre les relations entre l'établissement et la BNF. Il est son interlocuteur pour l'évaluation annuelle des acquisitions partagées. Chaque type de partenariat étant apprécié par un comité de suivi, M. Hustache désigne les représentants du pôle associé au comité de suivi de la politique de partage des acquisitions.

En fin d'exercice, la BNF procède avec le pôle associé à une évaluation qualitative conjointe des travaux faisant l'objet de la présente convention.

6.2 Suivi administratif et financier

Pour l'exécution de la présente convention, notamment dans sa phase financière, la FNSP est l'interlocuteur unique de la BNF.

ARTICLE 7. CONDITIONS FINANCIERES

Pour 1994, le montant et les conditions de versement de la subvention de la BNF sont fixés par une convention financière qui devra être signée avant le 1er juillet. Pour les deux années suivantes, la signature des conventions financières particulières doit intervenir avant le 31 mars de l'année concernée. Le délai prévu pour la signature de chaque convention financière est destiné à permettre à la BNF de procéder avec le pôle associé et au vu de l'évaluation qualitative (prévue à l'article 6.1) à une évaluation des besoins financiers pour l'année suivante.

ARTICLE 8. DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est valable dès sa signature jusqu'au 31 décembre 1996.

ARTICLE 9. LITIGES

Les litiges éventuels pouvant résulter de l'exécution de la présente convention sont portés devant le tribunal administratif de Paris.

A Paris, le.....

L'Administrateur
de la F.N.S.P.

Le Président de la
Bibliothèque nationale de
France

Alain Lancelot

Jean Favier

Visa du contrôleur financier :

BIBLIOGRAPHIE : aide à la délimitation théorique des quatre domaines étudiés

COMMUNICATION POLITIQUE

Encyclopedia of government and politics / ed. by Mary Hawkesworth and Maurice Kogan - Routledge (Reference), London & New-York, 1992, vol.1

Dictionnaire critique de la communication politique / sous direction de Lucien Sfez, Paris, PUF, 1993

La communication politique / Centre universitaire de recherches administratives et politiques de Picardie, Paris, PUF, 1991

Chapitre "Médias et politique" / Francis Balle, dans le Traité de Science politique publié sous la direction de Madeleine Grawitz et de Jean Leca, Paris, PUF, 1985

La communication politique / Michel Le Net, Paris, La Documentation française, 1990

BIOGRAPHIES, SOUVENIRS D'HOMMES POLITIQUES

-Les "Mémoires" de la politique / Mots: les langages du politique, n°32, coordonné par Vincent Milliot et Erik Neveu, Paris, septembre 1992

POLITIQUES PUBLIQUES

-Encyclopedia of government and politics / ed. by Mary Hawkesworth and Maurice Kogan - Routledge (Reference), London & New-York, 1992, vol.2

-Traité de Science Politique / sous direction de Madeleine Grawitz et Jean Leca, Paris, PUF, 1985

-Politiques publiques / Yves Mény et Jean-Claude Thoenig, Paris, PUF, 1989

-Les politiques publiques / Pierre Muller, Paris, PUF, Que sais-je? n°2534, 1990

-Politique comparée, les démocraties: Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie / Yves Mény, Paris, Montchrestien, (Domat politique), 4ème édition, 1992, p.420 à 466

-L'Allemagne, Pouvoirs, n°66, 1993, p.67 à 79

-Gouvernement et politique en Grande-Bretagne / Jacques Leruez, Paris, Presses de la FNSP & Dalloz, 1989, deuxième partie, chapitre IX, p.193-223

-Le régime politique de l'Espagne / Georges Couffignac, Paris, Montchrestien, EJA, 1993

-Les institutions politiques de l'Espagne: Constitution du 29 décembre 1978 / Dimitri Georges Lavroff, Paris, La Documentation française, notes et études documentaires, 1981, p.89-122

-Dix ans de démocratie constitutionnelle en Espagne / présenté par Dimitri Georges Lavroff, Paris, Editions du CNRS, 1991, article de Franck Moderne, "L'état des autonomies dans l'Etat des autonomies", p.129-143

-L'Espagne aujourd'hui: dix années de gouvernement socialiste (1982-1992) / sous direction de Franck Moderne et de Pierre Bon, Paris, Les Etudes de la Documentation française, 1993

POLITIQUES LOCALES

-Politiques publiques et territoires / sous direction de Serge Wachter, Paris, L'Harmattan, Logiques sociales, 1989

-L'administration territoriale en Europe: Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni / ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, Paris, Institut international d'Administration publique, dossiers et débats, 1993

-Les nouvelles relations Etat-collectivités locales: colloque de Rennes, avril 1990 / Ministère de l'Intérieur, Direction générale des collectivités locales, Paris, La Documentation française, collection Etudes et recherches, 1991, p.117-200

**CONVENTION FINANCIERE 1994
ENTRE LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
ET LE POLE ASSOCIE DE SCIENCE POLITIQUE**

Entre le pôle documentaire associé de la Fondation nationale des Sciences politiques, ci-dessous désigné par le vocable "pôle associé de Science politique", représenté par son Administrateur, M. Alain Lancelot

et

La Bibliothèque nationale de France, ci-dessous désignée par le sigle BNF, représentée par son président M. Jean Favier,

il est convenu :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

En application de la convention-cadre signée le ... par les deux parties, la présente convention fixe les conditions financières de ce partenariat pour l'année 1994. Elles sont récapitulées dans le tableau joint en annexe particulière.

ARTICLE 2 : Montant de la subvention

Pour l'année 1994, la subvention accordée par la BNF au pôle associé de Science politique s'élève à 250 000 F TTC.

Elle sera utilisée pour des acquisitions et pour des travaux de microformage.

Cette aide est expressément réservée aux travaux visés ci-dessus à l'exclusion de toute affectation aux autres charges de fonctionnement du pôle associé.

ARTICLE 3 : Conditions de versement de la subvention

La BNF verse :

- 50 % du montant total de la subvention dès la signature de la présente convention et sur présentation d'une facture qui comporte mention de la TVA à laquelle serait éventuellement assujetti le pôle associé ;
- 30 % du montant total dès lors que les dépenses de la première tranche auront été justifiées au vu d'un état récapitulatif des dépenses relatives à chacun des travaux énumérés ci-dessus, dûment validé par le représentant légal du pôle associé.
- le solde (ou partie du solde) est versé à hauteur de ce qui a été dépensé et justifié selon la procédure décrite ci-dessus. Les justificatifs relatifs au dernier acompte ou au solde devront être adressés à la BNF avant la fin du troisième mois suivant la date prévue pour la fin de validité de la convention.

Les versements dont l'emploi n'aura pas été justifié feront l'objet d'un ordre de reversement à l'encontre du pôle associé.

ARTICLE 4 : durée de la convention

La présente convention est valable dès sa signature jusqu'au 31 décembre 1994. La prorogation de la présente convention est subordonnée à la passation d'un avenant annuel.

A Paris, le.....

L'Administrateur
de la F.N.S.P.

Le Président de la
Bibliothèque nationale de
France

Alain Lancelot

Jean Favier

Visa du contrôleur financier

PAYS OU ENSEMBLE GEOGRAPHIQUE CONCERNE

Lieu d'édition

	Publications nationales	Publications étrangères	Europe du Nord	Europe occidentale			Europe centrale		Europe méridionale			Europe orientale	Europe du sud-est
				France	G.-B.	autres	Alle- magne	autres	Italie	Espagne	autres		



